

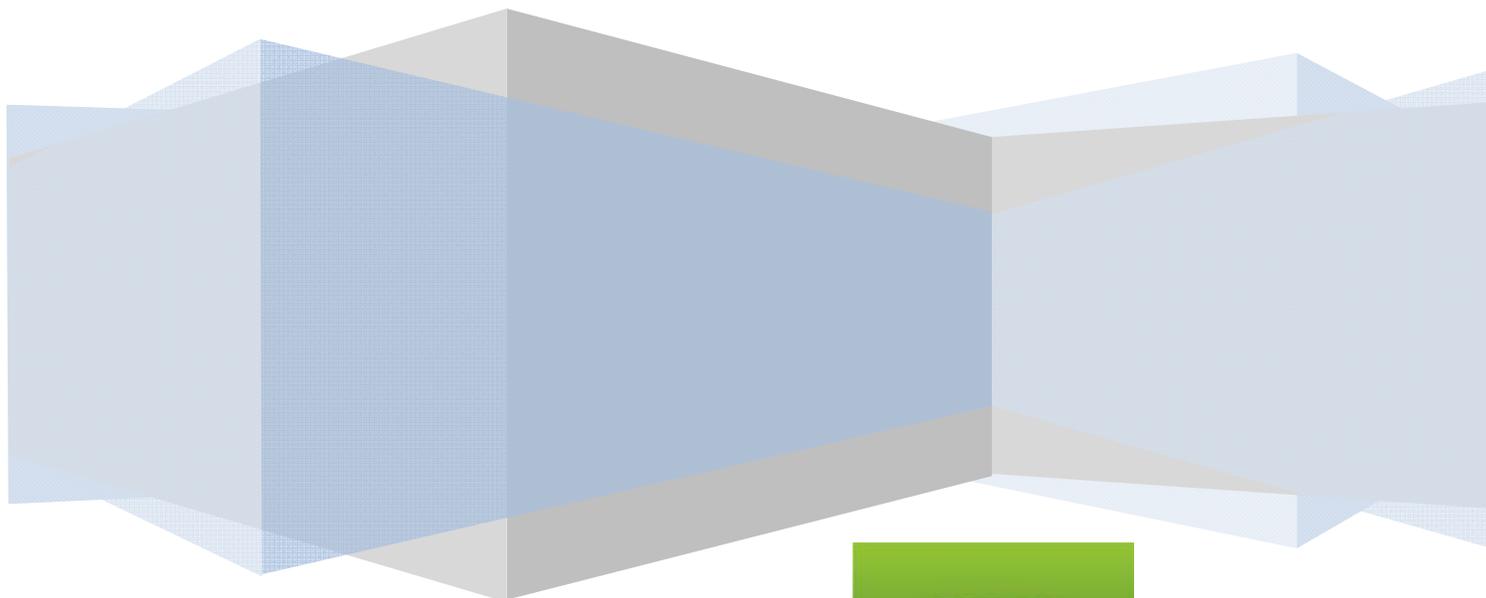
# **La crise forestière et son impact sur le développement des MRC Abitibi-Ouest et Vallée-de-la-Gatineau**

Rapport remis au  
Ministère des Affaires municipales, des Régions  
et de l'Occupation du territoire (MAMROT)

Par  
**Guy Chiasson, Anyck Dauphin, Mario Gauthier,  
Patrice LeBlanc, Thibault Martin, et Martin Robitaille**

en collaboration avec  
**Xavier Blais, Gérald Chahine et Sandrine LeVasseur**

6 avril 2010



centre de recherche sur le  
développement territorial  
UQAC - UQAR - UQAT - UQO

## **Table des matières**

<b>Remerciements .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Méthodologie.....</b>	<b>7</b>
<i>Une approche territoriale .....</i>	<i>9</i>
<i>Le choix des deux MRC.....</i>	<i>10</i>
<b>Le secteur forestier québécois entre continuité et renouveau .....</b>	<b>11</b>
<i>Les prix.....</i>	<i>19</i>
<i>Exportations .....</i>	<i>21</i>
<i>Emploi .....</i>	<i>23</i>
<b>La MRC Abitibi-Ouest : la diversification du secteur manufacturier .....</b>	<b>29</b>
<i>Profil du développement de la MRC .....</i>	<i>29</i>
<i>Profil forestier.....</i>	<i>31</i>
<i>Impacts de la crise sur le développement de la MRC .....</i>	<i>32</i>
<i>La crise et l'emploi.....</i>	<i>32</i>
<i>La crise et la gouvernance locale: vers la diversification industrielle .....</i>	<i>33</i>
<b>La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : se réappropriier la forêt.....</b>	<b>35</b>
<i>Portrait du développement.....</i>	<i>35</i>
<i>Profil forestier.....</i>	<i>36</i>
<i>Impacts sur le développement .....</i>	<i>37</i>
<i>La crise et l'emploi.....</i>	<i>37</i>
<i>Impacts sur la gouvernance .....</i>	<i>38</i>
<b>Conclusion.....</b>	<b>42</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>44</b>

## Remerciements

Nous voulons tout d'abord remercier le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour le financement accordé qui a rendu possible cette étude. Ce financement a permis notamment d'embaucher plusieurs assistants de recherche qui ont fait une contribution importante à la recherche et au présent rapport. Xavier Blais et Gérald Chahine ont fait une bonne partie du travail sur le terrain des MRC et ont participé activement à la rédaction des sections consacrées à ces MRC. Le financement a également permis de soutenir une partie des recherches pour le mémoire de maîtrise en développement régional de Sandrine LeVasseur. La section 1 du rapport s'inspire en bonne partie de certaines sections de ce mémoire. Finalement, Olivier Roy-Baillargeon a participé à l'édition et à la révision linguistique de ce rapport. Nous voulons les remercier tous très sincèrement. Sans leur concours, cette recherche n'aurait jamais pu être menée à bien et ce rapport n'existerait pas.

Nous voulons également remercier les acteurs du développement local des MRC Vallée-de-la-Gatineau et Abitibi-Ouest, qui ont bien voulu se prêter au jeu des entrevues. Leur disponibilité et leur patience pour répondre à nos questions ont été remarquables.

## Introduction

Le présent rapport présente les résultats d'une recherche menée sur l'impact de la crise forestière sur le développement des MRC Vallée-de-la-Gatineau et Abitibi-Ouest. La place indéniable que la crise forestière prend dans le discours politique fédéral et provincial et l'imposante couverture médiatique qui lui est consacrée confirment qu'il s'agit d'un enjeu de première importance sur l'agenda public québécois, au moins depuis le milieu des années 2000. Pour des MRC comme celles sur lesquelles porte notre enquête, dont la dépendance à des activités de première transformation du bois a longtemps été très profonde, la crise est potentiellement déterminante pour le développement local.

Malgré l'importance de cette crise, elle a fait l'objet de très peu d'analyses scientifiques, du moins du point de vue des sciences sociales. Une recherche sur les bases de données réalisée récemment n'a permis de repérer que trois textes scientifiques qui réfèrent directement à cette crise. Deux de ces textes sont rédigés par des membres de la présente équipe tandis qu'un troisième est signé par Fréchette (2009). Ce dernier article analyse la présente la crise comme l'héritage d'un régime forestier figé parce que toujours dominé par le vieil objectif d'approvisionnement des usines en matière ligneuse. Ces travaux mettent la crise forestière dans une perspective historique, mais ils n'abordent d'aucune façon la question de l'impact de cette crise sur les milieux locaux. Pour trouver une réponse à cette question, il faut se fier à la couverture médiatique. Le portrait présenté par les médias insiste très nettement sur les pertes d'emploi massives à travers le Québec forestier à la suite des très nombreuses fermetures temporaires ou définitives d'usines de transformations du bois. Ce portrait dépeint une image assez juste d'une industrie forestière plutôt moribonde qui a vécu et vit encore des restructurations douloureuses. En même temps, la perspective généralement portée par les médias donne l'impression que les communautés locales forestières sont plutôt passives par rapport à cette crise et qu'elles ne font que subir les décisions des industriels qui sont elles-mêmes dictées par les tendances lourdes du marché international.

Afin de bien comprendre la crise forestière et son impact sur le milieu, une analyse plus fine semble de mise. Nous avons ainsi interrogé la crise forestière de deux points de vue complémentaires. Un premier point de vue cherche à définir l'impact de la crise sur différents secteurs d'activités forestières. Nous pourrions ainsi voir si tous les secteurs d'activités forestières sont en déroute ou si certains s'en tirent mieux que d'autres.

Dans un deuxième temps, nous centrons notre analyse sur les communautés locales (dans notre cas, les MRC) afin de les voir comme des acteurs dans cette crise forestière. Il s'agira donc de regarder non seulement les impacts locaux de la crise, avec en tête de liste les impacts sur l'emploi local, mais également de mettre en exergue ce que font (ou ne font pas) les acteurs locaux afin de s'adapter ou d'infléchir un tant soit peu les conséquences locales de la crise. Autrement dit, nous adoptons dans cette seconde partie de la recherche une perspective *territoriale* qui, nous l'espérons, permettra de faire une analyse plus riche de la crise forestière.

Notre perspective est territoriale tout d'abord parce qu'elle cherche à dégager les variations et les spécificités locales de la crise entre les MRC. Est-ce que l'ampleur de la crise varie d'une MRC à l'autre? Est-ce que les usines d'un territoire sont touchées différemment d'un territoire à l'autre? Est-ce que les impacts sont les mêmes dans Abitibi-Ouest et Vallée-de-la-Gatineau? Notre approche sera territoriale également dans le sens où nous allons nous intéresser au rôle que s'approprient les acteurs impliqués dans le développement du territoire dans ce contexte de crise. Quelles mesures sont proposées par ces acteurs locaux par rapport à la crise? De quelle façon envisagent-ils la restructuration du secteur forestier local? Quels moyens sont mobilisés pour faire face à la crise?

Dans la perspective territoriale que nous avons utilisée, l'impact de la crise forestière sur le développement des MRC est multiforme. On peut faire l'hypothèse que la crise touche non seulement l'emploi en usine mais également d'autres aspects et acteurs économiques, tout comme d'autres facettes du développement local, incluant le mode de gouvernance local. En revanche, on peut aussi penser que la réponse locale à la crise sera également modelée par ces mêmes dynamiques territoriales de gouvernance.

Les deux MRC ciblées sont, au moins à première vue, relativement semblables : les deux sont considérées des « régions-ressources » par le gouvernement du Québec et partagent une dépendance de longue date à une économie de première transformation du bois. En comparant la crise forestière dans ces deux territoires, nous comptons voir dans quelle mesure les dynamiques territoriales particulières influencent la réponse locale à la crise.

Avant de présenter la crise forestière telle qu'elle se vit dans les deux MRC, nous brossons un portrait plus global de cette crise à l'échelle du Québec. En l'absence presque complète d'études scientifiques sur le sujet, il semble en effet nécessaire de situer l'ampleur de cette

crise par rapport à l'évolution des divers secteurs forestiers de l'économie québécoise. Les deux sections suivantes présentent la crise forestière telle qu'elle se décline dans les deux MRC. L'approche utilisée par les acteurs territoriaux en Abitibi-Ouest (section 3) s'avère assez différente de celle qui se dégage dans la Vallée-de-la-Gatineau (section 4). Une cinquième et dernière section apporte des éléments de réflexion sur la capacité des dynamiques territoriales de modeler l'impact local d'un événement majeur de l'ordre de la crise forestière.

## Méthodologie

Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur deux démarches de recherche assez distinctes qui renvoient à deux méthodologies complémentaires. La première démarche vise à faire un portrait de l'évolution du secteur forestier industriel à l'échelle du Québec. Cette démarche est essentiellement quantitative. Elle s'appuie sur les données existantes à Statistique Canada et fonctionne à partir des catégories industrielles reconnues par cet organisme, le Système de classification des industries d'Amérique du Nord (SCIAN).

### Encadré 1 : Les industries forestières

Dans le cadre de notre étude, les données sur l'industrie forestière proviennent de Statistique Canada. Il importe donc de préciser ce qui est compris dans cette industrie.

Bon nombre de documents se limitent à trois sous-secteurs industriels pour décrire l'industrie forestière : la foresterie et l'exploitation forestière, les produits du bois ainsi que les pâtes et papiers. L'industrie forestière dans ce présent rapport comporte deux sous-secteurs supplémentaires : l'impression et les meubles.

Aux fins du présent rapport, voici les cinq sous-secteurs forestiers que nous avons retenus pour notre analyse selon le SCIAN :

1. Foresterie et exploitation forestière (SCIAN 113)
2. Fabrication de produits en bois (SCIAN 321)
3. Fabrication du papier (SCIAN 322)
4. Impression et activités connexes de soutien (SCIAN 323)
5. Fabrication de meubles et de produits connexes (SCIAN 337) à l'exception de :
  - Fabrication de meubles de maison (sauf en bois et rembourrés) (SCIAN 337.126)
  - Fabrication de meubles de bureau (sauf en bois) (SCIAN 337.214)
  - Fabrication d'autres produits connexes aux meubles (SCIAN 337.9)

Afin de mieux qualifier l'évolution des différents secteurs forestiers dans le contexte de la crise, nous avons développé deux indices regroupant ces différents secteurs. Le premier regroupement est celui des activités forestières « traditionnelles », qui inclut à la fois les activités d'extraction et celles de première transformation. Selon une nomenclature du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (2005), cela inclurait la catégorie SCIAN 113 ainsi que certaines sous-catégories du SCIAN 321 et 322 (voir Encadré 2). Le second regroupement présente les activités que nous considérons comme « innovatrices » et mobilise donc certaines sous-catégories des SCIAN 321, 322 et 337 ainsi que le SCIAN 323.

## **Encadré 2 : Classification des industries forestières selon l'activité et le niveau de transformation des produits forestiers**

### **Activités traditionnelles**

- Foresterie et exploitation forestière (SCIAN 113)

### **Première transformation**

- Scieries et préservation du bois (SCIAN 321.1)
- Usines de placages et de contreplaqués de feuillus (SCIAN 321.211)
- Usines de placages et de contreplaqués de résineux (SCIAN 321.212)
- Usines de panneaux de particules et de fibres (SCIAN 321.216)
- Usines de panneaux de copeaux (SCIAN 321.217)
- Usines de pâte à papier, de papier et de carton (SCIAN 322.1)

### **Activités innovatrices**

#### **Deuxième et troisième transformation**

- Fabrication de produits de charpente en bois (SCIAN 321.215)
- Fabrication d'autres produits (SCIAN 321.9)
- Fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 322.2)
- Impression et activités connexes de soutien (SCIAN 323)
- Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine (SCIAN 337.1) – à l'exception de Fabrication de meubles de maison (sauf en bois et rembourrés) (SCIAN 337.126)
- Fabrication de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement) (SCIAN 337.2) – à l'exception de Fabrication de meubles de bureau (sauf en bois) (SCIAN 337.214)

Source : MRNF, 2005.

Cette nomenclature n'est malheureusement pas parfaite. Certains produits découlant du bois et à valeur ajoutée ne peuvent être inclus dans les sous-secteurs reliés à la production de produits forestiers qui englobent les SCIAN 321, 322, 323 et 337. C'est notamment le cas pour les huiles essentielles (325.999), le bois distillé (325.190), l'alcool méthylique-méthanol (325.19) et les résines phénoliques (325.210). La fabrication de ces produits est classée dans le sous-secteur de la fabrication de produits chimiques (325). Ces classes regroupent d'autres types de produits fabriqués avec une matière autre que le bois éliminant ainsi la possibilité de cibler uniquement les produits provenant de la transformation du bois.

Sans oublier les bioproduits forestiers qui comprennent les produits forestiers non ligneux tels que les plantes médicinales, les champignons comestibles, les baies, les produits de l'érable,

les noix, les cônes et l'écorce. Ils comprennent également les produits obtenus à partir de la biomasse issue de la décomposition du bois comme l'éthanol, un biocarburant en vogue, ou encore le textile, les fibres, les polymères, les adhésifs, les bio-insecticides, les antibiotiques, les produits phytopharmaceutiques, les aliments fonctionnels, les composés biochimiques et les enzymes microbiennes industrielles. L'importance du secteur des bioproduits forestiers est difficile à évaluer puisque Statistique Canada ne suit pas individuellement ces produits. Toutefois, ceux-ci ne représentent qu'une part marginale de l'industrie forestière, mais une part qui risque de prendre de l'ampleur au fil des années. L'industrie touristique peut également être reliée à la forêt par l'attrait qu'exerce cette ressource sur les utilisateurs. Cependant, il n'est pas possible de distinguer la part exacte qui provient de l'intérêt en la forêt.

Cette approche quantitative comporte une autre limite importante. Les données industrielles de Statistique Canada sont disponibles seulement à l'échelle des provinces canadiennes, ce qui ne permet pas de faire des analyses plus fines à des échelles territoriales plus restreintes comme les régions ou les MRC. Il n'est donc pas possible de voir si la crise forestière touche certaines régions plus que d'autres ou encore si les filières innovatrices sont plus présentes dans certains territoires MRC que d'autres. Cela milite pour le recours à une seconde approche plus sensible aux variations territoriales.

### **Une approche territoriale**

Cette seconde approche prendra la forme de deux études de cas de MRC frappées de plein fouet par la crise forestière. Ces études de cas s'appuient sur une méthode qualitative. Pour chacune des deux MRC, nous avons fait des entrevues semi-dirigées et le choix des répondants fut largement dicté par notre perspective territoriale. Comme on peut s'y attendre, nous avons ciblé des acteurs forestiers dont les activités sont directement touchées par la crise (industriels propriétaires d'usines dans les deux MRC, représentants de syndicats de propriétaires de lots privés, société sylvicole, etc.). Afin de bien capter les impacts territoriaux de la crise au-delà des pertes d'emplois industriels, nous avons également fait appel à des représentants d'organismes de développement local actifs dans la MRC (Centres locaux de développement, Sociétés d'aide au développement des collectivités, Chambres de commerce, Conférences régionales des élus, municipalités locales, etc.). Dans ces derniers cas, lorsque c'était possible, nous avons cherché à joindre la personne s'occupant du dossier « forêt » au sein de l'organisme. Nous avons réalisé au total dix-sept entrevues.

Par nos deux études de cas, nous voulons porter un regard approfondi et comparatif sur la façon dont la crise se traduit dans les pratiques locales de développement. Il est important de bien rendre compte des dynamiques locales de développement des MRC pour voir comment elles composent avec la crise. En mettant en comparaison deux MRC, nous voulons également voir dans quelle mesure le contexte territorial influence la façon dont se vit localement la crise forestière.

### **Le choix des deux MRC**

Pour notre étude, nous avons voulu choisir des MRC relativement semblables du point de vue de leur trajectoire économique et de l'importance qu'occupe la forêt dans leur économie locale. Les MRC choisies (Vallée-de-la-Gatineau et Abitibi-Ouest) se ressemblent beaucoup en ce qu'elles ont longtemps partagé une forte dépendance aux activités forestières de première transformation. Cette dépendance aux activités forestières plus traditionnelles a d'ailleurs été reconnue par le gouvernement du Québec qui leur a accordé le statut de « région-ressource » (Investissement Québec, 2010).

Le choix de MRC à priori semblables du point de vue de l'économie locale permet de penser que les trajectoires des deux MRC seraient convergentes face à la crise. Notre comparaison nous permettra de voir si c'est bel et bien le cas ou si, au contraire, d'autres différences territoriales viennent modeler le déploiement local de la crise.

## Le secteur forestier québécois entre continuité et renouveau<sup>1</sup>

Comme nous l'avons fait valoir plus tôt, très peu de travaux portent sur la *crise forestière*. En fait, il serait plus juste de dire que peu de travaux portent sur la crise forestière récente, c'est-à-dire celle dont on peut situer le début quelque part au début des années 2000. Cependant, la présente crise est loin d'être la première crise profonde que traverse le secteur forestier. Comme en témoignent plusieurs études (Blais et Chiasson, 2005; Gaudreau, 1988), déjà à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'industrie fut secouée par l'épuisement des arbres suffisamment gros pour alimenter la construction navale. Ce n'est qu'avec le passage à la production de pâtes et papier moins sélective sur les essences et la qualité des tiges que cette crise se résorba finalement. Plus près de nous, la thématique du déclin continue de faire partie des perspectives contemporaines sur la forêt au Canada ou au Québec. Par exemple, les travaux plutôt récents de Howlett et Rayner (2006), ceux de Thorpe et Sandberg (2007) font valoir la marginalisation de la forêt dans l'économie canadienne alors qu'elle en a été le moteur par le passé.

La thématique du déclin apparaît comme omniprésente dans les travaux contemporains sur les forêts québécoises et canadiennes. Certains, comme Fréchette (2009), insistent sur la *continuité*. Pour cet auteur, la gestion des forêts québécoises reste dominée par un grand objectif, celui de maximiser l'approvisionnement des usines en fibre. Le déclin (et la crise récente) s'explique par l'incapacité de la gestion forestière québécoise à se renouveler pour faire face aux nouveaux défis contemporains. Thorpe et Sandberg (2007), en parlant du secteur forestier canadien, abondent dans le même sens. Ils s'interrogent sur la capacité de ce secteur de se réinventer de façon à intégrer de nouveaux impératifs. Les auteurs concluent plutôt que le secteur forestier canadien arrive mal à se renouveler. D'autres insistent plutôt sur le renouveau dans le champ forestier. Howlett (2001) faisait valoir que les politiques forestières des provinces canadiennes sont dominées par un régime de politiques qu'il qualifie de *timber management*. Ce régime se caractérise d'une part par un paradigme central autour de la maximisation de l'approvisionnement durable des industriels et un mode de prise de décision dominé par les gouvernements et les industriels. Howlett (2001) soutient que l'on peut envisager avec prudence l'effritement de ce régime et l'émergence d'un nouveau mode, encore mal cerné, de structuration de la forêt. Nos propres travaux à l'échelle locale (Chiasson, Andrew et Perron, 2006; Blais et Chiasson, 2005; Chiasson, Boucher et Martin,

---

<sup>1</sup> Cette section s'inspire en bonne partie des résultats présentés dans le mémoire de Sandrine LeVasseur.

(2005) suggèrent également qu'un mode de prise de décision plus ouvert à de nouveaux acteurs est en train de prendre place, lentement mais sûrement.

Le regard que nous allons porter ici sur la crise forestière tient compte à la fois de la tendance à la continuité et du renouveau. La crise actuelle a effectivement montré l'essoufflement des activités forestières dominantes au Canada, c'est-à-dire les produits (papier, bois d'œuvre) peu transformés et destinés à l'exportation massive. En même temps, toutefois, la crise a souligné et confirmé l'impérative nécessité pour le secteur forestier canadien d'innover pour mieux faire face à la compétition (Burt et Poulin, 2008). Plusieurs acteurs de l'industrie forestière, dont le ministère des Ressources naturelles (2003), s'entendent d'ailleurs sur l'importance de l'innovation pour l'avenir des industries.

Il y aurait plusieurs façons de voir l'innovation dans le secteur forestier. Sur l'intégration économique et la cohésion sociale, Gingras et Carrier (2006) classifient les coopératives forestières du Québec selon leur niveau d'innovation, c'est-à-dire de valeur ajoutée à leur production. Selon leur regroupement, une coopérative forestière traditionnelle n'effectue aucune activité de transformation. Elle se concentre sur l'extraction brute de matière ligneuse. Les coopératives qui se spécialisent seulement dans la première transformation sont considérées comme « moyennement innovantes ». Celles qui ont des activités de deuxième et de troisième transformation sont quant à elles des coopératives innovantes (Gingras et Carrier, 2006). À leur instar, nous considérons que les activités d'extraction et de première transformation sont des activités *traditionnelles* alors que celles de seconde et troisième transformation sont des activités *innovatrices*. Afin de bien départager ces deux catégories, nous nous appuyons sur la *Nomenclature de la première et deuxième et troisième transformation des produits forestiers*<sup>2</sup> développée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) en 2005.

Nous allons mettre en parallèle l'évolution de ces activités forestières « traditionnelles » et « innovatrices ». Il s'agira de voir comment elles évoluent dans le contexte de la crise forestière. Le tableau 1 permet déjà de voir l'importance respective que prend chacun des secteurs d'activités forestières en 2007.

---

<sup>2</sup> Disponible en ligne au [www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/nomenclature.pdf](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/nomenclature.pdf).

**Tableau 1 : Principaux indicateurs économiques de l'industrie forestière, par sous-secteurs (Québec, 2007)**

SCIAN	Établissements	Main d'œuvre (directe et indirecte)	Matières et fournitures	Revenus	Valeur ajoutée
	<i>Nombre</i>	<i>personnes</i>	<i>millions de dollars</i>		
Exploitation et activités de 1 <sup>re</sup> transformation					
113 Exploitation forestière et foresterie	4 124	12 037	1 309,7	3 020,5	1 093,6
3211 Scieries et préservation du bois	498	12 543	2 294,4	3 474,7	875,3
3212 Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués <sup>1</sup>	155	5 459	881,9	1 609,7	501,8
3221 Usines de pâte à papier, de papier et de carton	94	14 084	3 555,3	7 205,5	2 512,9
<b>Total - Exploitation et activités de 1<sup>re</sup> transformation</b>	<b>4 871</b>	<b>44 123</b>	<b>8 041,3</b>	<b>15 310,4</b>	<b>4 983,6</b>
Activités de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> transformations					
3219 Fabrication d'autres produits en bois	924	13 738	1 463,7	2 861,6	1 137,6
3222 Fabrication de produits en papier transformé	214	9 487	1 596,6	2 933,0	1 092,9
323 Impression et activités connexes de soutien	1834	18 885	1 398,1	3 332,8	1 728,2
3371 Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine <sup>2</sup>	2 358	21 427	1 122,6	2 548,4	1 195,6
3372 Fabrication de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement) <sup>3</sup>	212	5 651	323,6	800,7	421,1
<b>Total - Activités de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation</b>	<b>5 542</b>	<b>69 188</b>	<b>5 904,6</b>	<b>12 476,5</b>	<b>5 575,4</b>
<b>Grand total – Ensemble industrie forestière</b>	<b>10 413</b>	<b>113 311</b>	<b>13 945,9</b>	<b>27 786,9</b>	<b>10 559,0</b>

<sup>1</sup> : 321215 - Fabrication de produits de charpente en bois est une activité de 2<sup>e</sup> transformation. Ces données sont toutefois confidentielles pour ces tableaux, donc elles ne peuvent être exclues des activités de première

transformation .

<sup>2</sup> : 337126 - Fabrication de meubles de maison (sauf en bois et rembourrés) est exclu de 3371.

<sup>3</sup> :337214 - Fabrication de meubles de bureau (sauf en bois) est exclu de 3372.

Source : Tableaux 301-0006 et 301-0007. Statistiques Canada *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*.

On peut ainsi voir que les activités innovatrices occupent une place loin d'être négligeable dans l'ensemble de la production forestière au Québec. Si le secteur des pâtes et papiers constitue, et de loin, celui qui apporte le plus de revenus (plus de 7 milliards de dollars), plus de 61 % des emplois forestiers directs et indirects proviennent de la deuxième et troisième transformation. Un regard sur l'évolution récente de ces deux types d'activités forestières permet de voir qu'ils ont suivi des trajectoires assez différentes dans la période de crise forestière.

En 2008, l'industrie forestière québécoise représentait près de 4 % du produit intérieur brut (PIB) québécois. Par contre, lorsqu'on se limite au secteur de la fabrication, la forêt occupe une part importante dans l'activité manufacturière du Québec. Elle représente un peu plus du cinquième du PIB manufacturier du Québec (22 %) alors qu'en 1997, la forêt représentait le quart, soit une diminution de trois points de pourcentage au cours de cette période. Le tableau suivant quantifie le secteur forestier dans l'économie québécoise.

**Tableau 2 : Proportion du PIB québécois de certaines industries dans l'ensemble des industries forestières, de la fabrication et de l'ensemble des industries québécoises (1997 et 2008, selon le SCIAN)**

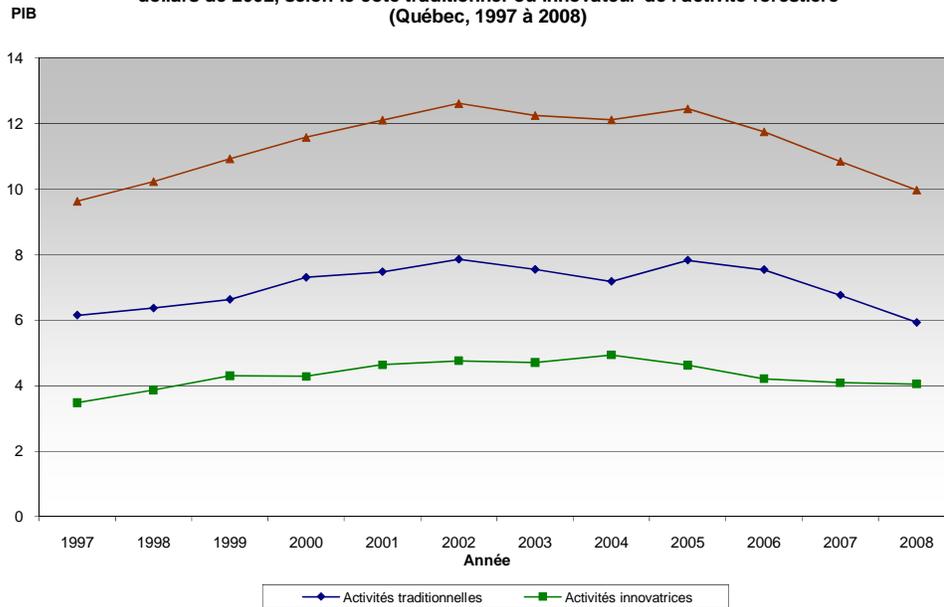
Types d'industries selon le SCIAN	Industries forestières		Industries de la fabrication		Total des – industries	
	1997	2008	1997	2008	1997	2008
<i>Pourcentage</i>						
113 Foresterie et exploitation forestière	7,4	8,4	1,8	1,8	0,4	0,3
321 Fabrication de produits en bois	25,5	25,7	6,3	5,7	1,3	1,0
322 Fabrication de papier	41,7	34,3	10,3	7,5	2,1	1,4
3221 Usines de pâte à papier, de papier et de carton	31,0	25,3	7,7	5,6	1,6	1,0
3222 Fabrication de produits en papier transformé	10,7	9,1	2,6	2,0	0,5	0,4
323 Impression et activités connexes de soutien	14,4	14,9	3,6	3,3	0,7	0,6
337 Fabrication de meubles et de produits connexes	11,1	16,6	2,7	3,7	0,6	0,7
<b>Total - industries forestières</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>24,8</b>	<b>22,0</b>	<b>5,1</b>	<b>4,0</b>
31-33 Secteur de la fabrication	N/A	N/A	100,0	100,0	20,7	18,3
<b>Ensemble des industries du Québec</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Parmi les cinq sous-secteurs de l'industrie forestière, c'est celui de la fabrication de papier qui est le plus important au Québec puisqu'il représente un peu plus du tiers (34,3 %) du PIB de l'ensemble du secteur forestier québécois, suivi de la fabrication de produits en bois avec 26 %. Le sous-secteur de la fabrication du papier comporte deux groupes : les usines de pâte à papier, de papier et de carton ainsi que la fabrication de produits en papier transformé. Proportionnellement parlant, le premier groupe représente approximativement les trois quarts du sous-secteur de la fabrication de papier. Globalement, le sous-secteur de la fabrication du papier est passé de 42 % du PIB forestier québécois à 34 % entre 1997 et 2008. Cette diminution est le reflet de la crise qui sévit dans le marché des pâtes et papier. La proportion pour le sous-secteur de la fabrication de produits en bois est restée relativement la même durant cette période, proportion oscillant autour de 25 %. C'est le sous-secteur de la fabrication de meubles et de produits connexes qui a connu la plus forte augmentation en termes de proportion du PIB forestier du Québec.

Maintenant, regardons plus attentivement l'évolution du PIB selon l'aspect innovateur ou traditionnel de l'activité forestière tel qu'illustré dans le graphique 1. Dans un premier temps, on remarque que le PIB total du secteur forestier a augmenté de façon constante entre 1997 et 2002 à un taux annuel moyen s'élevant à plus de 4 %. Les activités forestières innovatrices ont toutefois un taux légèrement supérieur aux activités plus traditionnelles avec 5,5 % contre 4,2 %.

Graphique 1 : Évolution du produit intérieur brut réel, exprimée en milliards de dollars de 2002, selon le côté traditionnel ou innovateur de l'activité forestière (Québec, 1997 à 2008)



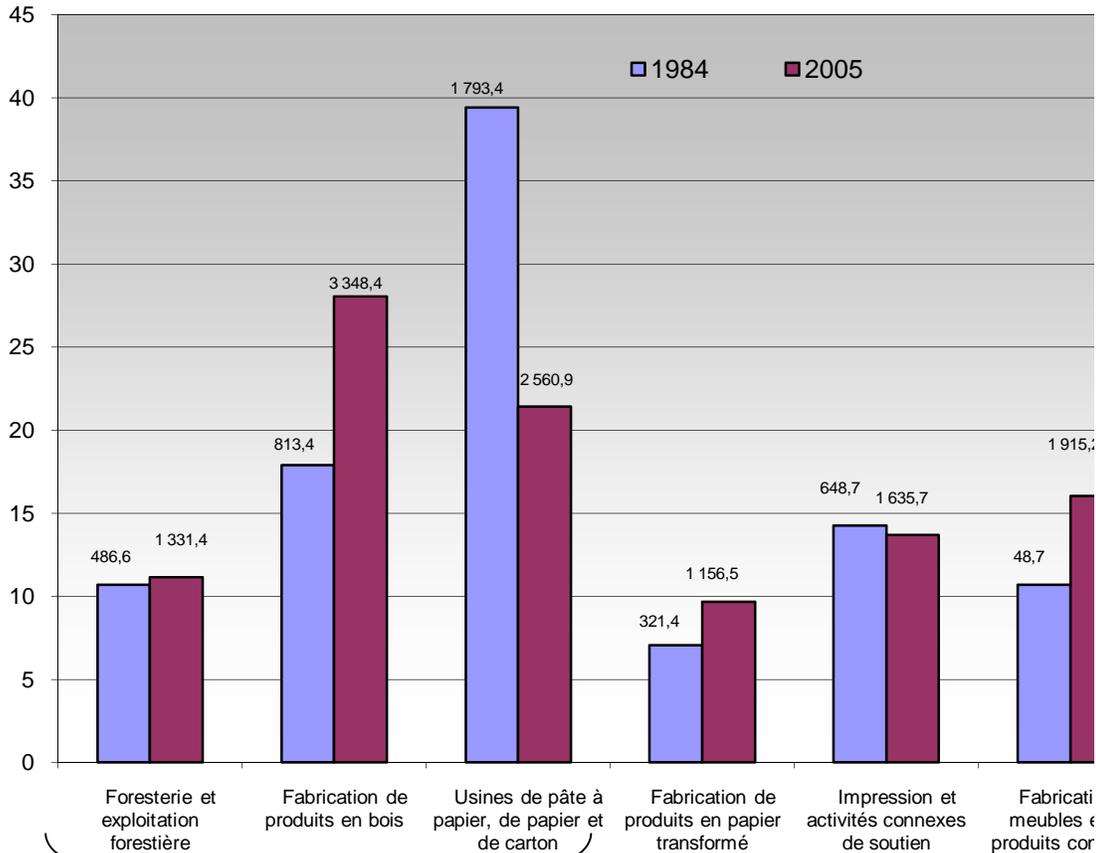
Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Entre 2002 et 2008, on constate un recul du PIB dans l'ensemble de l'industrie forestière et un recul plus marqué dans le secteur des activités forestières traditionnelles. La diminution a été plus prononcée vers la fin de la période, de 2005 à 2008, et ce, malgré la légère augmentation que l'industrie a connue en 2005. Ce recul plus accentué est attribuable à la perte de vitesse que vit l'industrie forestière de la première transformation, notamment des usines de pâte à papier, de papier et de carton, et de l'exploitation forestière.

La proportion du PIB découlant des activités forestières innovatrices a gagné en importance au fil des années, et ce, au détriment des activités traditionnelles, passant de 36 % en 1997 à près de 39 % en 2008.

**Graphique 2 : Répartition du produit intérieur brut par activités forestières  
(en milliards de dollars courant, Québec, 1984 et 2005)**

Proportion  
(en %)



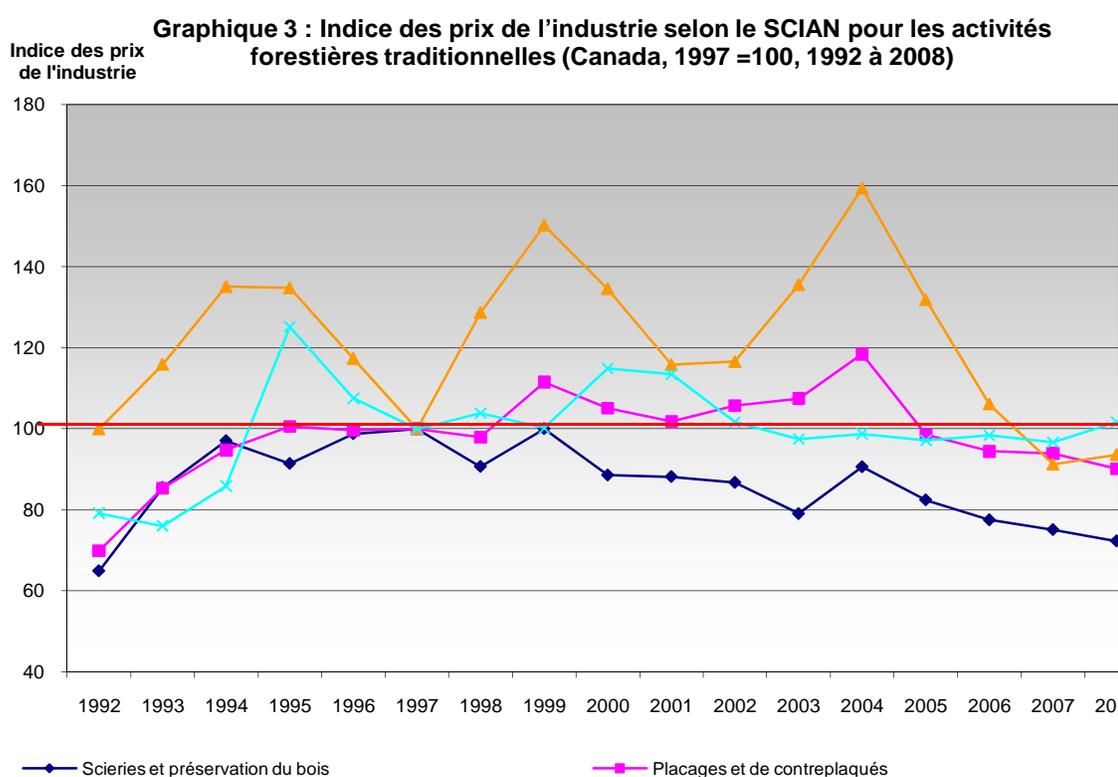
Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars); CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcqi.exe?Lang=F&EST-Fi=ESTat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcqi.exe?Lang=F&EST-Fi=ESTat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).*

Il est possible d'avoir des données plus anciennes sur le PIB si celui-ci est en dollars courants et non constants. Le graphique 2 montre l'évolution du PIB forestier entre 1984 et 2005. De ce fait, le graphique ne tient pas compte des fluctuations de prix au cours des années. Un dollar en 1984 ne confère pas le même pouvoir d'achat qu'un dollar d'aujourd'hui. Une partie de l'augmentation que l'on constate aisément dans le graphique provient de l'augmentation du prix et l'autre de l'augmentation réelle de la production. L'analyse entre les années doit se faire avec prudence et circonspection. Ce qui est intéressant avec ces données est le regard historique que l'on peut en tirer. Par exemple, en 1984 un peu moins du tiers (32 %) du PIB forestier québécois provenait des activités innovatrices, comparativement à 39,4 % en 2005. Cela concorde avec les résultats provenant du graphique précédent 1, qui démontraient que la

part du PIB découlant des activités forestières innovatrices dans l'ensemble du PIB forestier gagne en importance au fil des années.

## Les prix

Le graphique 3 suit l'évolution des prix des produits industriels au sein des industries qui fabriquent des produits forestiers de première transformation (activités forestières dites traditionnelles). Pour la période 1992 à 2008, le prix pour les produits dans les scieries et les établissements de préservation du bois n'a jamais dépassé le niveau atteint en 1997.

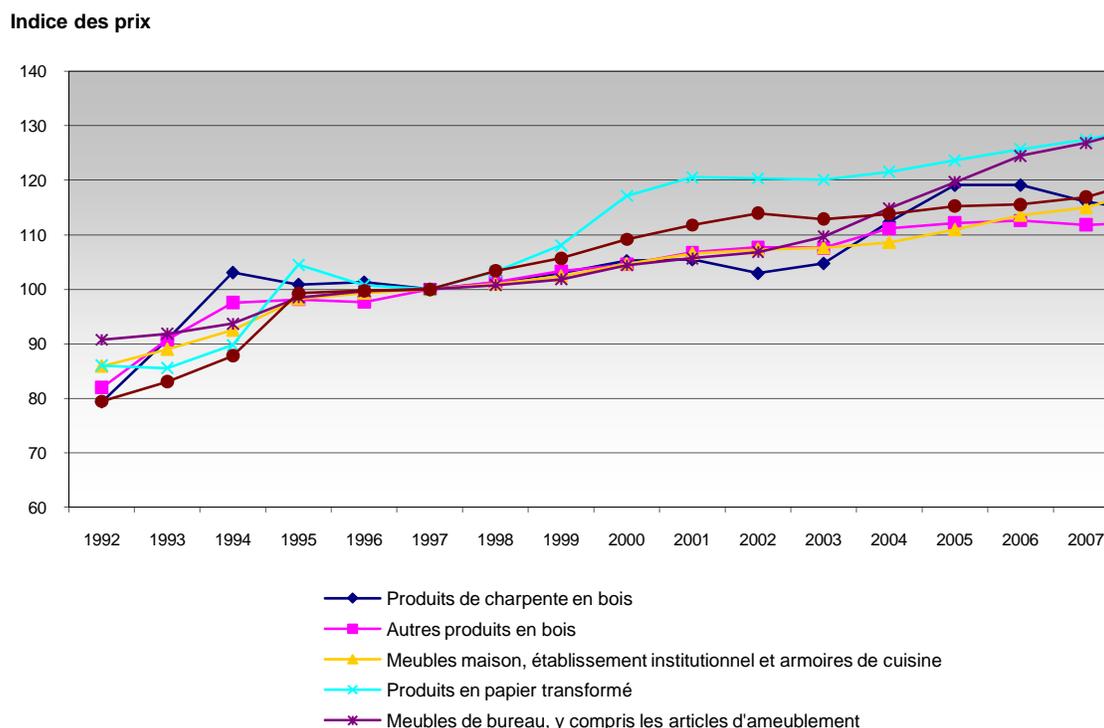


Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Comme on le constate dans le graphique 3, il y a de fortes variations des prix dans l'industrie forestière traditionnelle. À l'exception du groupe de la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton, les trois autres groupes industriels se retrouvent en deçà du prix de 1997, soit de la barre de 100. Les prix dans l'industrie forestière traditionnelle ont chuté à des niveaux aussi bas que ceux qui prévalaient en 1992-1993.

Contrairement au graphique 3, le graphique 4 trace l'évolution des prix des produits forestiers découlant des activités de deuxième et troisième transformations (activités forestières dites innovatrices). On remarque que la situation est tout autre pour ces produits.

**Graphique 4 : Indice des prix de l'industrie selon le SCIAN pour les activités forestières innovatrices (Canada, 1997 =100, 1992 à 2008)**



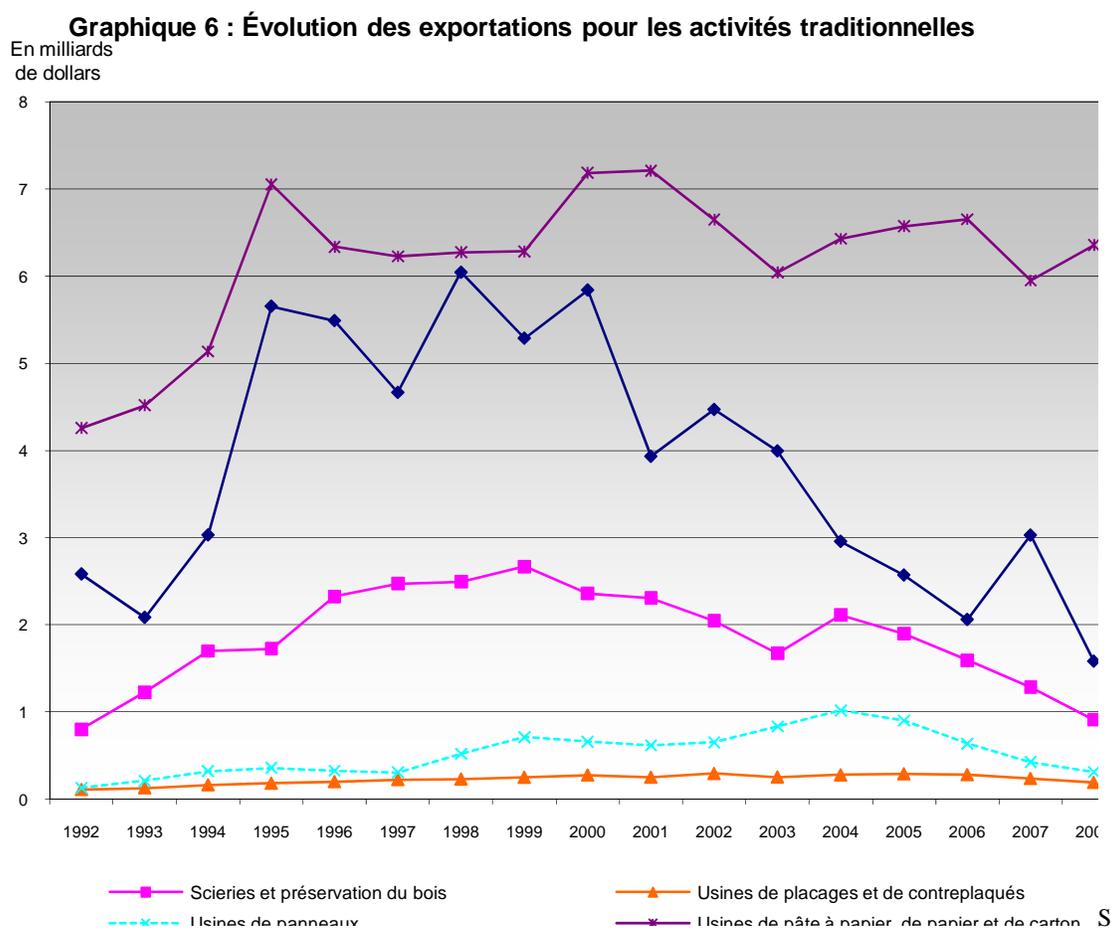
Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Les prix sont à la hausse pour l'ensemble des produits forestiers provenant des activités de deuxième et troisième transformations. La hausse la plus importante en termes de prix a été celle de l'impression et des activités connexes de soutien, suivie de près par celle des produits en papier transformé, pour lesquels les prix ont augmenté de moitié. On remarque également à l'aide du graphique 4 que les prix ont augmenté de façon relativement constante depuis 1992.

Les deux graphiques précédents sont suffisamment éloquent. Les prix des produits découlant de l'activité forestière traditionnelle n'ont que très peu évolué au cours de la période 1992-2008, alors que ceux pour les produits découlant de l'activité forestière innovatrice ont connu une hausse relativement marquée.

## Exportations

Un peu moins de la moitié de la production canadienne de papier journal s'effectue au Québec. Le Canada est le plus grand producteur mondial de papier journal avec près du cinquième de la production totale. Le Québec est la province qui produit la plus grande quantité de papier journal et cette production représente près de 10 % de la production mondiale. En 2006, près de 75 % des expéditions québécoises de pâtes, de papier et de carton sont destinées au marché extérieur. De plus, la part relative du Québec dans le marché mondial des exportations de papier journal correspond à 16 %.

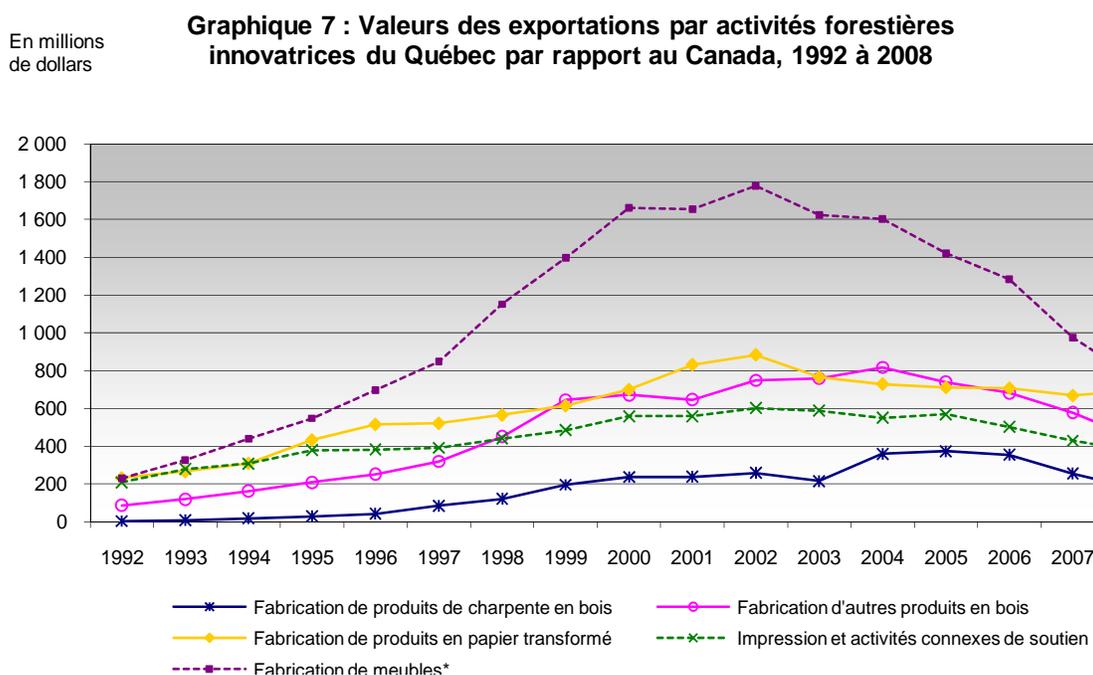


Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=ESStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=ESStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Lorsque l'on regarde le graphique 6, il n'est pas surprenant de voir en tête de liste les exportations provenant des usines de pâte à papier, de papier et de carton. La foresterie et

l'exploitation forestière ont subi de fortes fluctuations au chapitre des exportations entre 1992 et 2008. Depuis 2000, la valeur des exportations pour ce secteur forestier est en baisse quasi constante.

Pour ce qui est des activités forestières innovatrices, les fluctuations semblent moindres. C'est du moins ce que laisse entrevoir le graphique 7. En 1992, la valeur des exportations était relativement similaire pour ces cinq groupes industriels. Par la suite, la valeur des exportations pour ces produits forestiers a augmenté de façon relativement constante jusqu'au début des années 2000 pour ensuite diminuer quelque peu jusqu'à aujourd'hui. La fabrication de meubles est le secteur forestier qui a connu la plus grande augmentation et également la plus grande diminution après un sommet atteint en 2002. Les changements au sein des autres groupes se sont effectués de façon moins abrupte.

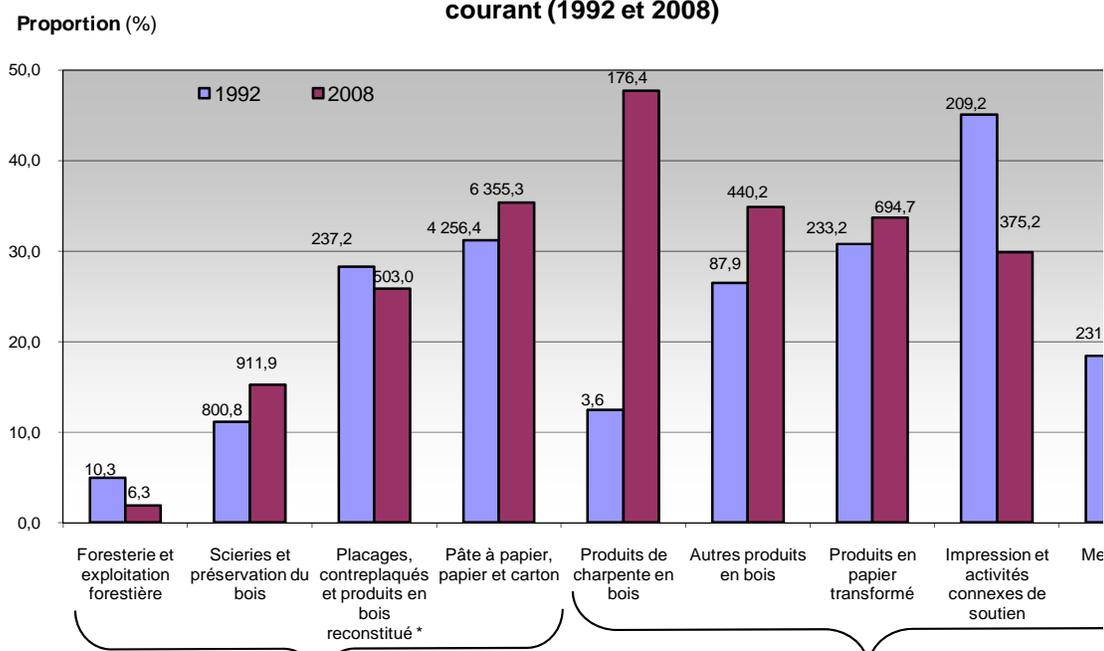


Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009). (Le sous-secteur de la fabrication de meubles n'inclut pas le 337126, 337214 et 3379.)

Le graphique 8 fait état de l'évolution de la proportion des exportations forestières du Québec dans l'ensemble du Canada. Le constat le plus important concerne la fabrication de produits de charpente en bois. En 1992, le Québec n'était responsable que de 12 % des exportations

canadiennes de produits de charpente en bois, comparativement à près de 50 % en 2008. À l'exception de l'impression et des activités connexes de soutien, les autres activités forestières innovatrices du Québec ont connu une augmentation de la proportion de leur exportation dans le Canada. Les activités forestières plus traditionnelles ont, quant à elles, enregistré une diminution à l'exception des scieries et de la préservation du bois ainsi que de la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton.

**Graphique 8 : Proportion des exportations des activités forestières du Québec par rapport à celles du Canada et valeur en millions de dollars courant (1992 et 2008)**



Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009). (Les usines de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué n'incluent pas la fabrication de produits de charpente en bois. Le sous-secteur de la fabrication de meubles n'inclut pas le SCIAN 337126, 337214 et 3379.)

## Emploi

Selon l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada, l'industrie forestière a enregistré des pertes d'emploi relativement importantes dans la dernière décennie. Alors qu'en 1997, elle employait environ 130 000 personnes, ce n'est plus que 116 000 travailleurs qui y étaient actifs en 2008. Cette baisse signifie que la part des emplois forestiers dans l'ensemble du marché du travail québécois a chuté significativement.

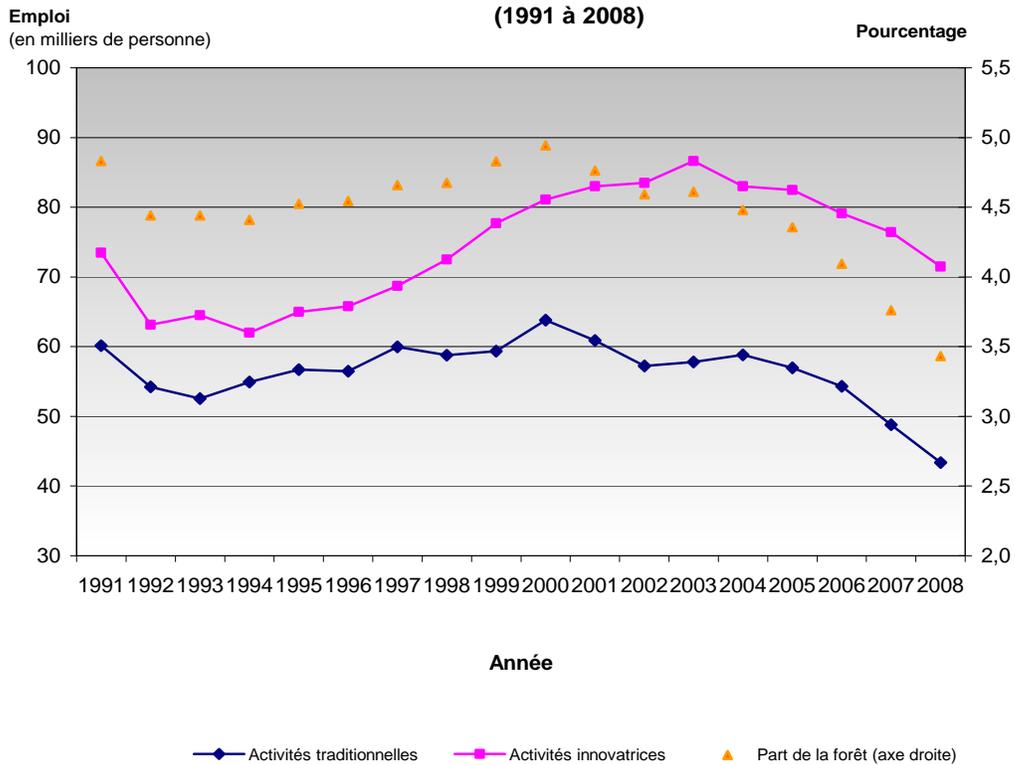
**Tableau 3 : Proportion de l'emploi au Québec de certaines industries dans l'ensemble des industries forestières, de la fabrication et de l'ensemble des industries québécoises (1997 et 2008, selon le SCIAN)**

Types d'industries selon le SCIAN		Industries forestières		Industries de la fabrication		Total – industries	
		1997	2008	1997	2008	1997	2008
		<i>Pourcentage</i>					
113	Foresterie et exploitation forestière	14,3	8,8	3,6	2,2	0,7	0,3
321	Fabrication de produits en bois	25,5	28,5	6,4	7,2	1,2	1,0
3211	Scieries et préservation du bois	12,2	10,1	3,1	2,6	0,6	0,3
3212	Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué	4,0	5,2	1,0	1,3	0,2	0,2
3219	Fabrication d'autres produits en bois	9,2	13,2	2,3	3,3	0,4	0,4
322	Fabrication de papier	25,9	23,0	6,5	5,8	1,2	0,8
3221	Usines de pâte à papier, de papier et de carton	16,1	13,6	4,0	3,5	0,7	0,5
3222	Fabrication de produits en papier transformé	9,8	9,4	2,5	2,4	0,5	0,3
323	Impression et activités connexes de soutien	16,6	18,0	4,2	4,6	0,8	0,6
337*	Fabrication de meubles	17,7	21,7	4,4	5,5	0,8	0,7
<b>Total – industries forestières</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>25,1</b>	<b>25,4</b>	<b>4,6</b>	<b>3,4</b>
31-33	Secteur de la fabrication	N/A	N/A	100,0	100,0	18,4	13,4
<b>Ensemble des industries du Québec</b>		<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada. *Tableau 281-0024 : Emploi (l'EERH), estimations non désaisonnalisées, selon le type d'employé pour une sélection d'industries selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (personnes); CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 23 septembre 2009).*

En 1997, le sous-secteur de la fabrication de produits en bois et celui de la fabrication du papier représentaient respectivement le quart des emplois dans le secteur forestier. La part de la fabrication du papier a perdu en importance au sein de l'industrie forestière entre 1997 et 2008, passant de 26 % à 23 % tandis que celle de la fabrication de produits en bois est passée de 25 % à 28 %. Le sous-secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière a connu la plus grande diminution du nombre d'employés avec une perte nette de plus de 8 200 travailleurs.

**Graphique 10 : Évolution de l'emploi selon le côté traditionnel ou innovateur de l'activité forestière et part de l'emploi forestier dans l'emploi total au Québec (1991 à 2008)**

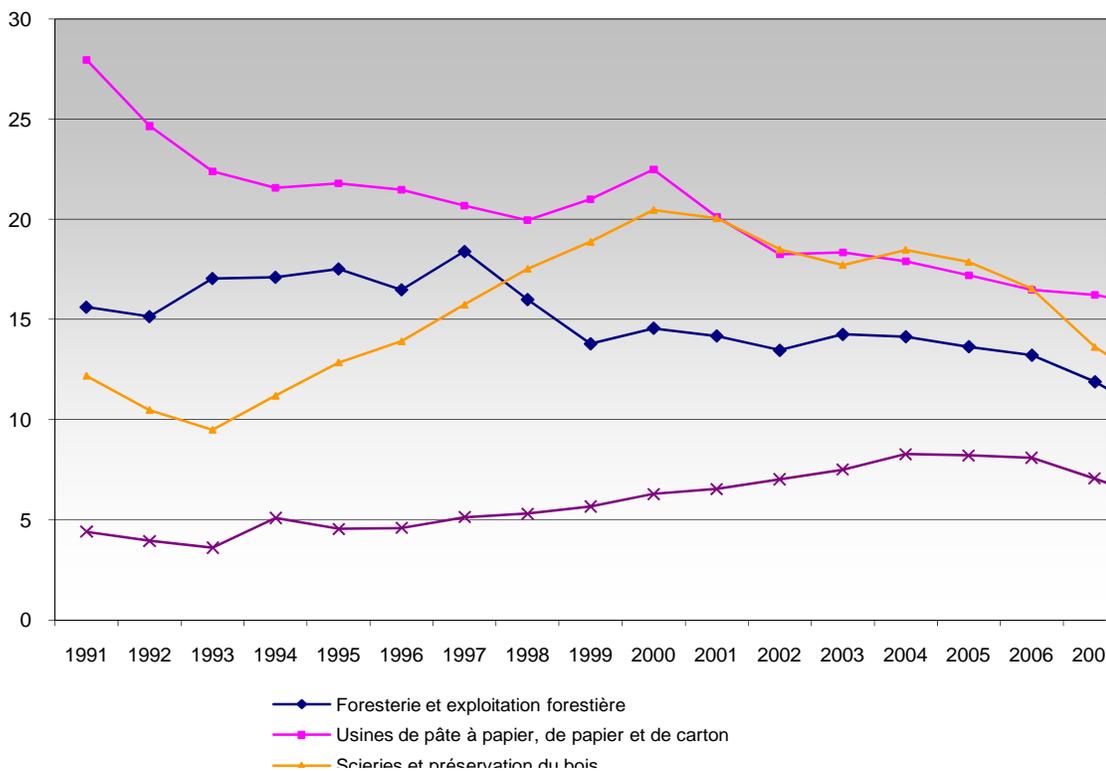


Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Lorsque l'on regarde le graphique 10, on remarque que le niveau d'emploi dans le secteur forestier a fluctué au fil des années et que l'on assiste depuis 2000 à une diminution de la part des emplois forestiers au sein de l'ensemble des emplois au Québec. Cette baisse est d'autant plus marquée pour les activités forestières traditionnelles, comme l'illustrent les graphiques 11 et 12.

**Graphique 11 : Évolution de l'emploi pour les activités forestières traditionnelles au Québec (1991 à 2008)**

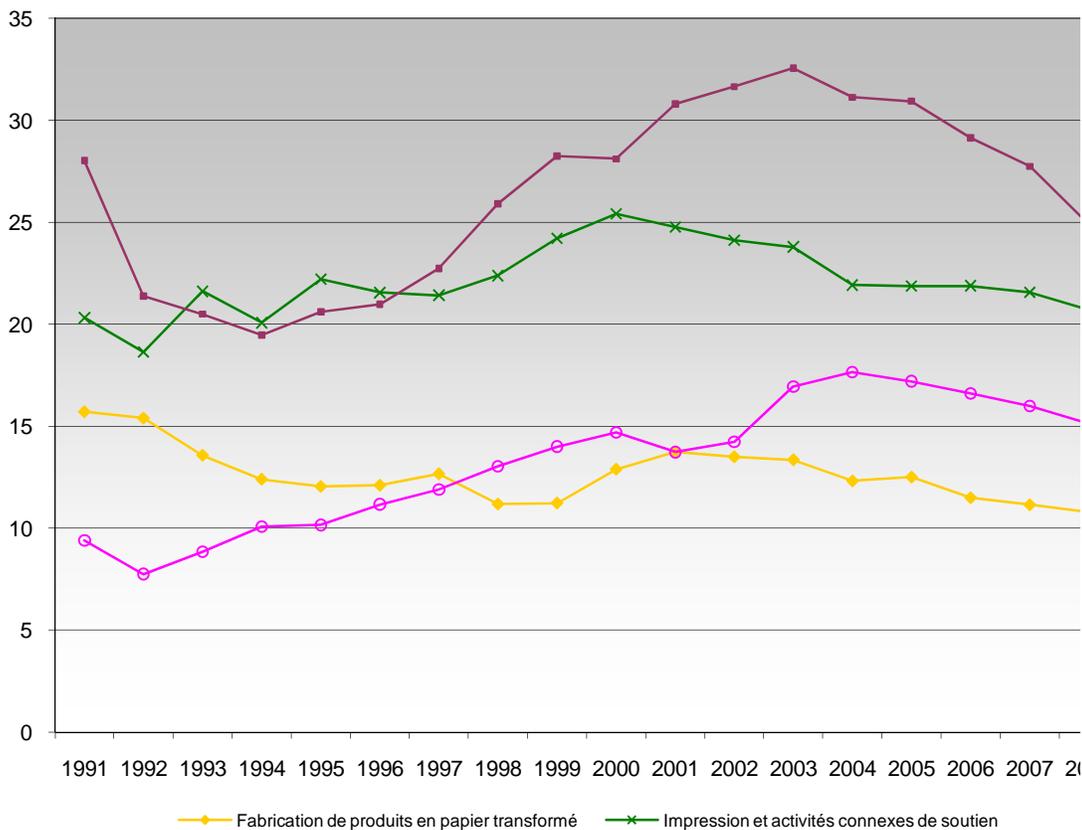
**Emploi**  
(en milliers de personnes)



Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

De 1993 à 2000, les scieries et les établissements de préservation du bois ont connu une hausse importante de leur nombre d'employés. Par contre, l'ensemble de ces gains a été annulé depuis puisque le nombre d'employés en 2008 correspond au niveau de 1994. En fait, mis à part les établissements qui fabriquent des placages, des contreplaqués et des produits en bois reconstitué, tous employaient en 2008 moins de travailleurs qu'au début des années 1990. Au Québec, 12 300 personnes travaillant dans des usines de pâte à papier, de papier et de carton ont perdu leur emploi entre 1991 et 2008. La situation est différente au sein des activités forestières innovatrices, comme l'illustre le prochain graphique.

**Graphique 12 : Évolution de l'emploi pour les activités forestières innovatrices au Québec (1991 à 2008)**  
 Emploi (en milliers de personnes)



Source : Statistique Canada. *Tableau 379-0025 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et les provinces, annuel (dollars)*; CANSIM (base de données); E-STAT (distributeur – [http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII\\_1-fra.htm](http://estat.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&EST-Fi=EStat/Francais/CII_1-fra.htm), site consulté le 15 septembre 2009).

Dans l'ensemble, les pertes d'emploi ont été moins massives dans les entreprises d'activités forestières innovatrices que traditionnelles. Par contre, ce n'est pas le cas pour toutes les activités innovatrices. En effet, la fabrication de produits en papier transformé a vu son nombre d'employés décliner au fil des années passant de près de 15 000 à près de 10 000 entre 1991 et 2008, soit le parcours opposé aux établissements qui fabriquent d'autres produits en bois.

Cette analyse de l'évolution des divers sous-secteurs forestiers suggère que les activités innovatrices ont généralement mieux résisté à la crise forestière, du moins jusqu'en 2008. Cependant, malgré des indicateurs économiques assez favorables, certains établissements de seconde et troisième transformation ont tout de même dû fermer leurs portes, que ce soit de façon temporaire ou permanente (MRNF, 2009). On peut s'imaginer qu'après 2008, la crise

financière vient ajouter une pression supplémentaire sur les entreprises forestières, aussi bien innovatrices que traditionnelles.

## La MRC Abitibi-Ouest : la diversification du secteur manufacturier

La MRC Abitibi-Ouest est située dans la portion nord-ouest de l’Abitibi-Témiscamingue, à la frontière de la région Nord-du-Québec. La MRC est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés (TNO). Le centre le plus important se situe à La Sarre où il y avait, en 2008, 7 426 habitants – suivent Macamic (2 861 habitants) et Palmarolle (1 472 habitants) (MRCAO, 2008).

### Profil du développement de la MRC

En 2007, on recensait 20 860 habitants en Abitibi-Ouest, un nombre qui n’a cessé de diminuer depuis 1991, alors qu’il s’élevait à 24 635; une diminution d’environ 15 %. En 2001, on recensait 22 405 habitants dans la MRC. Dans l’ensemble, l’Abitibi-Ouest se retrouve avec un solde migratoire négatif puisque, entre 1991 et 2007, elle a perdu 15,3 % de sa population, soit 3 775 individus. Comme en témoigne le tableau 4, elle est, avec la MRC Témiscamingue, la seule MRC de la région à avoir connu des pertes de population chaque année de 2001 à 2007 (les carreaux en vert dénotent une augmentation de population par rapport à l’année précédente alors que ceux en rouge désignent des pertes). On peut cependant noter une remontée pour l’Abitibi-Ouest en 2008 et 2009. Le nombre d’habitants de 2009 reste tout de même en deçà de ce qu’il a été en 2001.

**Tableau 4 : Évolution démographique des MRC de l’Abitibi-Témiscamingue**

Année	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l’Or	RÉGION
2009	24 746	21 007	40 772	16 578	42 783	145 886
2008	24 648	20 878	40 476	16 573	42 627	145 202
2007	24 494	20 860	40 344	16 806	42 386	144 890
2006	24 440	20 892	40 256	17 081	42 199	144 868
2005	24 379	21 140	39 157	17 251	42 851	144 778
2004	24 340	21 310	39 229	17 385	42 958	145 222
2003	24 551	21 596	39 481	17 493	42 878	145 999
2002	24 714	22 008	39 946	17 691	42 830	147 189
2001	25 090	22 405	40 395	17 838	43 206	148 934

Source : Statistique Canada, Estimations de la population.

Historiquement, la MRC Abitibi-Ouest se caractérise par une économie dont une part importante (19 %) des emplois est issue du secteur primaire (agriculture, mines, exploitation

forestière). En comparaison, pour l'ensemble du Québec, le secteur primaire ne regroupe que seulement 3 % des emplois. Les pourcentages d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire sont, au contraire, plus faibles que pour le reste du Québec, à savoir respectivement 19 % et 63 % dans Abitibi-Ouest – alors que dans l'ensemble de la province, ils regroupent respectivement 23 % et 74 % des emplois.

Le tableau 5 montre qu'entre 1996 et 2006, en Abitibi-Ouest, le taux d'emploi chez les 15 ans et plus est passé de 48,2 % à 52,2 %. Ces pourcentages restent en deçà des taux à l'échelle de la région (57 % en 2006) et du Québec dans son ensemble (60,4 %), mais ils démontrent tout de même une certaine croissance de l'emploi dans la MRC comparable à celle de la région et du Québec, marquée toutefois par un creux en 2001. Dans un même ordre d'idées, on constate que le taux de chômage dans la MRC Abitibi-Ouest n'a cessé de diminuer, passant pour la même période de 17,7 % en 2001 à 9,9 % en 2007, reflétant ainsi la tendance observable à l'échelle de la région et du Québec

Ces constats sur l'évolution des taux de chômage et d'emploi sont assez surprenants, considérant que l'Abitibi-Ouest subit la crise forestière depuis le début des années 2000. Plutôt que d'observer une augmentation dramatique du chômage avec la crise, on voit plutôt sa diminution. Pour ce qui est du taux d'emploi, c'est plutôt en 2001, au début de la présente crise forestière, que l'on observe un creux, alors que la situation semble moins morose en 2006. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les pertes d'emplois forestiers appréhendées ne se sont pas fait sentir, ou pas encore, dans les statistiques globales de l'emploi de 2006. Ce phénomène pourrait s'expliquer par une création d'emplois supérieure dans d'autres secteurs d'activités et par le solde migratoire négatif qu'a connu cette région au cours de la période.

**Tableau 5 : Évolution des taux de chômage et d'emploi 1996-2006**

	Taux d'emploi			Taux de chômage		
	%			%		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006
<b>Abitibi-Ouest</b>	47,2	46	52,2	17,7	16,5	9,9
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	50,9	53,7	55,6	15,7	12,7	10,2
<b>Québec</b>	55	58,9	60,4	11,9	8,2	7

Source : Recensements 1996, 2001 et 2006 de Statistique Canada.

## Profil forestier

Les activités les plus durement touchées par la crise forestière (récolte forestière et première transformation; voir la deuxième section du rapport) sont traditionnellement très présentes dans la MRC Abitibi-Ouest. Les deux principaux industriels y opérant des usines sont Norbord et Tembec. Ces industriels sont bien implantés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'ailleurs au Québec et au Canada. En 2009, trois usines importantes de sciage ou de panneaux sont en exploitation en Abitibi-Ouest : Industrie Norbord Inc. (La Sarre), Tembec (La Sarre) et Tembec (Taschereau). Tel que l'on peut s'y attendre, depuis la crise ces usines ne fonctionnent pas à pleine capacité et certaines sont menacées de fermeture définitive. D'autres usines ont également été fermées à la suite de consolidations mises de l'avant par ces industriels. À cela s'ajoute une plus petite entreprise, 9143-0561 Québec Inc., qui exploite environ 1 000 m<sup>2</sup> de résineux.

Une des particularités du secteur forestier de la MRC est que l'approvisionnement en bois des usines provient en bonne partie de l'extérieur du territoire de l'Abitibi-Ouest. Une partie de ces approvisionnements proviennent du Nord de l'Ontario, mais la source la plus importante sont les territoires publics de la région Nord-du-Québec. Plusieurs répondants estiment qu'environ 80 % du bois transformé dans Abitibi-Ouest provient de l'extérieur (entrevues AO1 et AO2). La récolte de bois est une activité tout de même non négligeable, en particulier pour les propriétaires de lots privés (Abitibi-Ouest a un pourcentage de lots privés plus importants que les autres MRC de la région) et pour la MRC qui gère les terres publiques intramunicipales (TPI)<sup>3</sup>. Il n'y a pas si longtemps, la MRC tirait de ses TPI des revenus d'exploitation dépassant les 300 000 \$ par année (entrevue AO1).

La place qu'ont prise ces activités forestières, en particulier la première transformation, dans l'économie de la MRC est indéniable. Ainsi en 2000, 75 % des emplois manufacturiers de l'Abitibi-Ouest se trouvaient dans ces usines de transformation forestière. Cette concentration forte des emplois industriels dans le secteur forestier fait dire à la MRC dans un rapport (MRCAO, 2008) qu'elle est *monoindustrielle*. Dans ce même rapport, elle estime que le nombre d'emplois forestiers perdus à la suite de la crise forestière s'élève à 450 (dont 150 proviennent de la fermeture d'une usine Tembec à La Sarre et le reste proviendrait des pertes de volumes de bois associés à cette fermeture).

---

<sup>3</sup> Les Terres publiques intramunicipales (TPI) sont des territoires publics, la plupart du temps sous couvert forestier, situés à l'intérieur des limites municipales. Depuis la fin des années 1990, l'État a cédé la gestion de ces TPI aux MRC pour qu'elles s'en servent comme un levier de développement régional.

## Impacts de la crise sur le développement de la MRC

La crise forestière a fortement secoué le secteur forestier de l'Abitibi-Ouest. Nous avons déjà évoqué certaines des restructurations industrielles : fermeture d'une usine et fonctionnement au ralenti dans les trois autres. Ce ralentissement de l'activité industrielle locale n'est pas sans retombées pour le développement plus large du territoire MRC. Nous chercherons à analyser les retombées tout d'abord au niveau de l'emploi pour ensuite regarder du côté de son impact sur la gouvernance locale, c'est-à-dire les mécanismes locaux de prise de décision.

### La crise et l'emploi

À la lumière des propos de nos répondants, l'impact de la crise forestière sur l'emploi local n'est pas aussi dramatique que ce à quoi l'on pourrait s'attendre. La diminution du marché pour le bois d'œuvre a effectivement grandement fragilisé les emplois en usine privant la MRC d'une importante source de revenus. Cependant, la croissance exceptionnelle du secteur minier, à la suite du gonflement de la demande mondiale pour les métaux, permet aux industries minières d'employer une bonne partie des travailleurs libérés par les usines forestières. Les travailleurs d'usine avaient, en effet, des compétences assez facilement transférables dans le secteur minier de sorte que ce passage s'est fait relativement facilement. C'est probablement ce transfert des travailleurs vers les activités minières qui explique en bonne partie pourquoi les taux d'emploi n'ont pas dégringolé et que les taux de chômage ont même diminué dans les années 2000. De l'avis de plusieurs répondants, cette conjoncture de croissance des activités minières a contribué à atténuer de façon importante l'impact sur l'emploi et sur le développement du territoire en permettant de maintenir une masse salariale importante et les activités de service qui en dépendent (entrevues AO1 et AO7).

Ce transfert de la main-d'œuvre vers le secteur minier n'est cependant pas sans conséquence. Plusieurs des nouveaux projets miniers sont situés dans le Nord québécois, à distance considérable de la MRC. Les travailleurs doivent donc quitter leurs communautés pour des périodes prolongées (plusieurs semaines à la fois). Si cette réalité ne transparaît dans les statistiques d'emploi et de chômage, on peut s'imaginer qu'elle ne manquera pas d'influencer le développement de ces communautés de diverses façons (par exemple au point de vue du capital social).

Une autre conséquence, peut-être plus tangible, s'observe chez les travailleurs indépendants (propriétaires de lots boisés, camionneurs, etc.) ou des entreprises œuvrant à la récolte et à l'aménagement (souvent des coopératives de travailleurs) qui dépendent indirectement des usines. La diminution très significative des volumes de bois transformés en usine signifie des

pertes souvent très importantes de revenus pour ces travailleurs et ces entreprises. Ces pertes de revenus touchent également la MRC qui, comme gestionnaire de TPI, a vu ses revenus associés à la coupe diminuer de plus de 200 000 \$ (entrevue AO1).

### **La crise et la gouvernance locale : vers la diversification industrielle**

Une des réponses à la crise les plus visibles a été l'élaboration d'un plan de diversification de l'économie de la MRC pour la période 2007-2010. À la suite de l'obtention d'un financement de Québec, un mandat fut donné à un consultant afin qu'il prépare ce plan. Ce dernier a mis de l'avant un énoncé de vision avec une série de grands principes et il a prévu une structure de concertation constituée de huit tables sectorielles. Deux de ces tables (la Table des partenaires touristiques et la Table agriculture) existaient déjà lors de l'exercice de planification et six autres (les Tables forêt; usinage et transformations de métaux; nouvelles technologies de l'information et des communications; transport; santé et démographie; main-d'œuvre) ont été créées pour appuyer la diversification. Le CLD assure la coordination de ces tables. Le fonds de diversification, rattaché à cette initiative, appuie de façon substantielle certains projets liés à la forêt. C'est le cas d'un laboratoire de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue établi à La Sarre qui cherche à développer des formes innovatrices de plastiques faits à partir de fibres de bois.

Cela suggère que l'Abitibi-Ouest s'est doté d'une nouvelle structure de gouvernance visant la diversification de l'économie locale, mais que cette diversification ne passe pas nécessairement par une revalorisation du patrimoine forestier local. Il y a certes une Table de concertation « forêt », mais elle n'est qu'une parmi les huit chargées du suivi du plan de diversification. En effet, la diversification en Abitibi-Ouest ne semble pas passer outre mesure par une prise en charge du potentiel forestier et par une rupture avec les modes d'exploitation traditionnels de la forêt.

Certes, la plupart des intervenants rencontrés reconnaissent que l'économie de la MRC est restée trop dépendante de la première transformation des produits forestiers. Cependant, les actions menées par les décideurs locaux ne semblent pas mettre en priorité le développement de nouvelles approches forestières. Quelques répondants (entrevue AO10) ont ainsi évoqué le peu d'empressement des décideurs locaux à s'inscrire dans la logique d'une *forêt de proximité*. La MRC peut compter sur un patrimoine assez important de TPI qui pourrait servir de lieu d'expérimentation de nouvelles approches de mise en valeur de la forêt locale. De l'avis de certains répondants régionaux, les décideurs locaux n'ont pas « fait une longue réflexion sur ce qui pourrait être fait avec ces TPI », laissant entendre que ce sont les activités plus traditionnelles de coupe et de sylviculture qui ont prédominé et qui continuent de le faire.

Dans un même ordre d'idées, l'Abitibi-Ouest ne s'est pas doté d'une table de gestion intégrée des ressources (GIR)<sup>4</sup>. Dans d'autres MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ces tables ont servi de lieu permettant de développer de nouvelles pratiques forestières et de développer de nouveaux rapports entre les acteurs forestiers. L'absence de table de GIR prive l'Abitibi-Ouest d'un forum où de nouvelles pratiques d'aménagement forestier pourraient être expérimentées.

Bref, dans le contexte de crise, les décideurs locaux ont mis en place une structure de gouvernance centrée sur la diversification de l'économie locale. Cette diversification passe cependant assez peu par une réappropriation du potentiel forestier local dans une logique de *forêt de proximité*.

---

<sup>4</sup> Les tables de GIR sont des tables de concertation visant à réunir les différents usagers de territoires forestiers locaux (ou régionaux) et à les faire participer à la planification des travaux d'aménagement sur ces territoires.

## La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : se réappropriier la forêt

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau est située au nord de la région de l'Outaouais, le long de la rivière Gatineau, et compte dix-sept municipalités et deux réserves autochtones. Ses principaux centres sont Maniwaki et Gracefield. Maniwaki qui compte environ 4100 personnes en 2006, est située à un peu plus d'une heure de route de l'agglomération d'Ottawa-Gatineau, la quatrième en importance au Canada. La Vallée-de-la-Gatineau est donc relativement proche de cette agglomération, même si les retombées de cette proximité sur le développement de la MRC ne sont pas toujours évidentes.

### Portrait du développement

D'une superficie de 12 374 km<sup>2</sup>, la MRC comptait en 2009 une population totale de 20 695 habitants. Comme le démontre le tableau 6, la région de l'Outaouais démontre des évolutions démographiques fortement contrastées entre la portion urbaine (Ville de Gatineau) et périurbaine (MRC des Collines) et les MRC plus rurales (Pontiac, Papineau et Vallée-de-la-Gatineau). Comparativement à la Ville de Gatineau, qui affiche des taux de croissance démographique parmi les plus importants au Québec, la Vallée-de-la-Gatineau, tout comme la MRC du Pontiac, a connu entre 2004 et 2009 une évolution en dents de scie. C'est ce qui explique qu'en 2009, la MRC affichait une population à peine supérieure à celle de 2004. Selon les prévisions, la population de la MRC n'est appelée à croître que de 7,3 % entre 2006 et 2031, ce qui en fait la MRC de la région de l'Outaouais qui connaîtra la plus faible croissance démographique.

**Tableau 6 : Évolution de la population dans les MRC de l'Outaouais 2004-2009**

Année	Ville de Gatineau	Collines-de-l'Outaouais	Pontiac	Papineau	Vallée-de-la-Gatineau
2009	25 6240	45 163	14 589	22 185	20 695
2008	25 1740	44 506	14 558	21 935	20 734
2007	24 7974	43 240	14 642	21 191	20 774
2006	24 4707	42 512	14 762	21 962	20 922
2005	24 3129	41 069	14 753	21 712	20 773
2004	24 0580	39 400	14 734	21 549	20 588

Source : Statistique Canada, Estimations de la population.

Au chapitre économique, plusieurs indicateurs positionnent la MRC parmi les plus défavorisées de la région de l'Outaouais et même du Québec. Cependant, pour la période

allant de 1996 à 2006, le taux d'emploi y a grimpé de façon significative cependant que le taux de chômage y diminuait de cinq points de pourcentage. Cela laisse la MRC avec des indicateurs économiques nettement plus favorables, mais sa position relative par rapport à l'Outaouais et à l'ensemble du Québec reste comparable. Le nombre de travailleurs de la MRC s'établissait cependant à 7 142 en 2008, une légère baisse de 0,8 % par rapport à 2007. Ces chiffres, tout comme ceux d'Abitibi-Ouest, suggèrent que les effets de la crise ne se manifestent pas si clairement au chapitre de l'emploi global de la MRC.

**Tableau 7 : Évolution des taux de chômage et d'emploi 1996-2006**

	Taux d'emploi			Taux de chômage		
	%			%		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006
<b>Vallée de la Gatineau</b>	42,1	47,4	47,6	19,4	15,8	14,3
<b>Outaouais</b>	59,1	63,9	65,2	10,7	6,3	6,0
<b>Québec</b>	55	58,9	60,4	11,9	8,2	7

Source : Recensements 1996, 2001 et 2006 de Statistique Canada.

### Profil forestier

Tout comme dans le cas d'Abitibi-Ouest, les activités forestières qui ont dominé le développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau sont celles qui sont touchées par la crise. La récolte forestière y a longtemps occupé une place importante. La forêt de la Vallée-de-la-Gatineau correspond plus ou moins aux Unités d'aménagement forestier (UAF) 073-51, 073-52 et 074-51 du MRNF. Elle est très diversifiée puisqu'elle renferme tant des peuplements feuillus (46,7 %) que des peuplements mélangés (37,5 %) et des peuplements résineux (15,8 %). En février 2009, il y avait vingt détenteurs de Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) un détenteur de Convention d'aménagement forestier (CtAF) au sein des mêmes 3 UAF. Par ailleurs, la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau compte 2 500 propriétaires de boisés privés.

Si le bois récolté sur le territoire de la MRC a alimenté pendant longtemps les usines à l'extérieur, l'industrie de la transformation du bois s'y est développée de façon accélérée au cours des dernières décennies. Très peu de bois est désormais exporté sans avoir subi une première transformation. Trois usines majeures de première transformation sont toujours en opération sur le territoire, soit Abitibi-Bowater à Maniwaki, Commonwealth Plywood à Low

et Louisiana Pacific à Bois-Franc. Bien que celles-ci ne fonctionnent pas à plein régime, elles continuent d'employer plus de 500 personnes. Ces trois usines produisent du bois d'œuvre; il n'y a aucune usine de pâtes et papiers dans la Vallée-de-la-Gatineau, bien que le territoire participe toujours à l'approvisionnement de la papetière Abitibi-Bowater située à Gatineau.

## **Impacts sur le développement**

L'exploitation forestière a été la source de la colonisation du territoire de la Vallée-de-la-Gatineau (Gaffield, 1994). La situation n'est toutefois plus la même aujourd'hui, l'ensemble des intervenants rencontrés affirmant que l'industrie forestière n'a plus la même importance, même si elle garde un rôle non négligeable. « Auparavant, nous étions à trente pour cent du marché de l'emploi en forêt. Aujourd'hui, c'est plutôt huit à dix pour cent » (entrevue VG3). Différents secteurs d'activité moins sensibles à la conjoncture économique, tels les services gouvernementaux et les services professionnels, occupent aujourd'hui une portion grandissante de la population, surtout à Maniwaki, le principal pôle de services. Malgré la place moins importante que prend la forêt au chapitre de l'emploi forestier, il n'en demeure pas moins que la crise a eu des répercussions importantes sur certains groupes et communautés et que des mesures locales ont été prises pour en atténuer l'impact.

## **La crise et l'emploi**

Selon le MRNF, en date du 15 novembre 2009) et ce, depuis avril 2005, quatre usines forestières ont fermé leurs portes de façon permanente dans la MRC pour un total de 248 pertes d'emplois directs. Les quatre compagnies touchées sont Domtar à Grand-Remous, Commonwealth Plywood à Gracefield, Lauzon Ressources forestières à Maniwaki et Les Bois jointés de l'Outaouais inc. à Low. Ces fermetures d'usines ont évidemment un effet domino, car elles contribuent à fragiliser d'autres emplois, tant au point de vue de la récolte que du transport forestier. En incluant ces emplois, certains chiffreraient à plus de 1 000, les pertes d'emplois associées à la crise.

Au-delà des emplois perdus, le ralentissement du travail en usine a des conséquences importantes sur bien d'autres types de travail forestier. L'impact le plus direct est sans doute sur les 2 500 propriétaires de lots boisés et du syndicat qui les regroupe, l'Office des producteurs de bois de la Gatineau (OPBG). Les fermetures d'usines dans d'autres MRC de l'Outaouais, notamment celles de Smurfit-Stone à Portage-du-Fort, Domtar à Gatineau et Papier Fraser à Thurso, qui œuvraient dans les pâtes et papiers, réduisent d'autant plus la demande pour le bois. Il n'y a par ailleurs pas de marché de remplacement pour écouler le bois, l'industrie forestière étant ralentie à l'échelle continentale. Or, lorsque la production de

papier ralentit, les scieries sont également touchées puisqu'elles perdent un débouché pour leurs copeaux. C'est ainsi que les volumes de bois qui sont livrés par l'OPBG sont en baisse année après année depuis le début de la crise, ce qui affecte directement l'économie locale en raison des pertes de revenus pour plusieurs ménages. En vertu du principe de « résidualité » qui guide les approvisionnements de bois pour les usines au Québec, les usines doivent d'abord s'approvisionner en forêt privée avant de récolter en forêt publique. Les producteurs privés ont toutefois eu à faire des compromis pour respecter la capacité de payer des entreprises, notamment des réductions de prix et des changements dans les modes de mesure des volumes de bois livrés. Pour ces derniers, la crise se traduit par des pertes importantes de revenus et probablement par l'abandon pour les plus âgés (entrevues VG4 et VG1). Alors qu'il y a quelques années la forêt privée générait des revenus de l'ordre de 12 à 14 millions de dollars annuellement dans la Vallée-de-la-Gatineau, à l'heure actuelle, les prévisions permettent d'envisager à peine le tiers de cette somme pour l'année en cours.

On peut ajouter à cela que le ralentissement des activités de récolte en forêt signifie également des difficultés et des coûts supplémentaires pour plusieurs entreprises (pourvoies) et activités qui dépendent des chemins forestiers. C'est donc dire que les ramifications territoriales de la crise débordent largement les emplois en usines pour imposer une pression supplémentaire sur plusieurs activités économiques en forêt, tant publique que privée.

Certains vont cependant affirmer que la plus récente crise forestière est déjà moins pire qu'une précédente crise au début des années 1990. « La MRC est moins affectée par cette crise que par la dernière. En 1990, toutes les usines ont fermé. Avec la crise en cours, les usines fonctionnent à moindre régime, mais continuent tout de même de fonctionner. C'est moins pire que dans la MRC Pontiac et que par rapport à 1990 » (entrevue VG6). Ce répondant nous explique qu'au cours de la crise de 1990, les usines ont eu à se moderniser pour devenir plus performantes. C'est ce qui expliquerait, selon lui, qu'elles ont réussi, cette fois-ci à survivre à la crise. Un autre facteur qui a permis d'atténuer l'impact de la crise sur l'emploi local est la mise en place de modalité de partage d'emplois. Les industriels, préoccupés par le risque de perdre une main-d'œuvre qualifiée, ont favorisé la mise en place de ce partage du travail en usine.

### **Impacts sur la gouvernance**

Un des impacts de la crise qui a été relevé par plusieurs répondants concerne le « changement de culture » qui s'est manifesté dans le secteur forestier local. Ce changement de culture se manifesterait par un renforcement de la collaboration entre les acteurs forestiers traditionnels (industriels et travailleurs) et les acteurs du développement local (MRC, CLD, Chambre de

commerce, etc.). Cette collaboration s'inscrirait, de l'avis de plusieurs, dans la logique de la refonte du régime forestier québécois (projet de loi 57), qui prévoit un engagement plus important des décideurs locaux dans la gestion des forêts.

Les intervenants interrogés affirment que la MRC a joué un rôle de direction très important afin de limiter les impacts négatifs des bouleversements forestiers. L'une des premières mesures adoptées par le conseil des maires de la MRC aura été la création d'un comité, également en 2005, ayant comme objectif la concertation de toutes les organisations locales autour de la problématique des bouleversements forestiers. Ce comité, toujours actif après quatre ans d'activités, a porté les noms de « Comité urgence forêt », puis de « Comité action forêt » et, finalement, de « Comité forêt ». Il conserve un lien direct avec les instances locales puisqu'il agit comme comité consultatif du conseil des maires de la MRC. Il réunit des gens issus du milieu des affaires, les principales entreprises forestières, des décideurs locaux, les députés provinciaux et fédéraux, des représentants associatifs, etc. Le comité forêt a réuni jusqu'à 40 personnes au plus fort de ses activités. Il a été d'abord présidé par le préfet de la MRC, puis par le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Maniwaki.

La fondation du « Comité urgence forêt » eut comme premier objectif de mobiliser les acteurs territoriaux afin de conserver dans la MRC les volumes de bois du CAAF de l'usine de sciage de Domtar à Grand-Remous. À la suite de la fermeture permanente de l'usine, la compagnie Domtar a manifesté son intention de transférer ses volumes de bois de Grand-Remous à son usine de Val-d'Or, ce qui aurait eu comme conséquence le transfert de nombreux emplois de transformation à l'extérieur de la MRC. La mobilisation a mené à une prise de position par la Conférence régionale des élus de l'Outaouais auprès du MRNF contre le transfert du CAAF à l'extérieur de la région.

Le comité a également été responsable de l'élaboration d'un plan d'action face aux bouleversements forestiers intitulé « Mesures transitoires pour surmonter la crise forestière » (CLD, 2010). Les cinq mesures proposées en 2008 sont la remise en état des principaux chemins d'accès, la remise en état de la forêt feuillue noble, l'essai de méthodes alternatives de gestion du territoire, l'élaboration d'un programme de biomasse ainsi que la recherche et le développement pour l'exploitation des zones à contraintes. Le comité a également mobilisé les acteurs du milieu pour participer activement aux différentes consultations qui ont mené au dépôt de projet de loi 57, de même qu'à la mise en place de la Commission des ressources naturelles et du territoire de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO). Ainsi, bien que la mise en place de cette structure de concertation des acteurs locaux répondait initialement à un objectif de préservation des emplois industriels forestiers, le mandat du

Comité s'est élargi de façon à incorporer le développement de nouvelles pratiques d'aménagement forestier et de produits forestiers innovateurs.

Dans la foulée de l'entrée en action de ce comité, le CLD a embauché en 2005 un conseiller en développement de l'industrie forestière formé en génie forestier et en gestion des affaires. En plus d'agir comme personne-ressource auprès des entreprises et des entrepreneurs forestiers du territoire, il a participé à la création d'un catalogue de projets contenant des fiches techniques à l'attention d'entrepreneurs potentiels. Ce travail de recherche et de prospection d'entreprises porte difficilement fruit en ces temps difficiles, puisque le marché se révèle particulièrement risqué en attente d'une reprise. En 2007, une nouvelle entreprise a tout de même vu le jour dans la Vallée-de-la-Gatineau, soit Portes Excelor, un projet de 350 000 \$ qui a permis la création de cinq emplois. Le CLD et le conseiller en développement de l'industrie forestière travaillent également avec les entreprises existantes pour appuyer leur consolidation et leur développement. Les efforts de développement d'entreprises forestières de seconde et de troisième transformations restent difficiles dans la MRC où ils se butent à plusieurs difficultés, la dépendance historique à la grande entreprise étant une raison majeure.

Le conseiller en développement forestier a également joué un rôle très important pour la concertation des différents acteurs du territoire. Comme personne-ressource auprès des gens qui œuvrent dans l'industrie forestière et auprès des utilisateurs non industriels de la forêt, il s'est trouvé associé à différents types de projets et a été en mesure de faciliter la circulation de l'information entre les organisations. Combinant des expériences de travail dans la fonction publique et dans l'entreprise privée, il a également été en mesure de jouer un rôle de planification d'interventions et d'analyste de la conjoncture des bouleversements forestiers.

Il existe également deux autres instances de concertation dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau : la Table de gestion intégrée des ressources, gérée par la Société sylvicole de la Haute-Gatineau (SSHG) et le Comité multiressources de la MRC. Ce dernier ne traite pas exclusivement des enjeux forestiers, mais son mandat est de permettre la conciliation de différents intérêts économiques, sociaux et culturels en traitant de différentes facettes de la vie sociale et communautaire de la MRC. Pour ce qui est de la table de GIR, ses objectifs sont de développer des outils de planification pour assurer le développement durable du milieu forestier, d'assurer la diffusion et la circulation de l'information, d'encourager la concertation et de devenir un lieu de consultation et de recommandation pour les municipalités.

La MRC compte donc trois forums de concertation sur la mise en valeur des ressources, dont deux sont dédiés à la forêt. Tous les organismes de développement local rencontrés, avec

l'exception partielle de la SADC<sup>5</sup>, sont impliqués très directement dans la démarche de concertation forestière locale. Il en va de même pour les organismes plus directement actifs dans le secteur forestier, les industriels, la Société sylvicole de la Haute-Gatineau (SSHG) et l'Office des producteurs de bois de Gatineau (OPBG). Les travaux du comité ont permis de dégager des consensus entre ces catégories d'acteurs. Certains font même le constat que le travail de cette concertation locale a permis, à compter de 2005, d'infléchir la crise dans la MRC alors qu'elle continuait de s'approfondir ailleurs. Un bémol important vint cependant de l'Office des producteurs de bois de Gatineau qui a participé aux travaux du comité mais qui considéra que ce dernier n'a répondu adéquatement qu'aux intérêts de la forêt publique au détriment de ceux des propriétaires privés (entrevue VG4).

Bien que les intérêts soient parfois divergents, des liens de collaboration se développent entre la forêt privée et les autres acteurs. Cette tendance peut être illustrée par le dépôt d'un projet en commun par l'OPBG et la SSHG au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II. Cette présentation de la crise forestière dans la Vallée-de-la-Gatineau a permis de montrer une volonté manifeste des acteurs locaux de se concerter pour préserver la vocation forestière de la MRC et la moderniser. Les différents forums qui ont été mis en place depuis 2005 montrent que les acteurs du développement local n'ont pas hésité à mobiliser les ressources institutionnelles du développement local (financement, ressources humaines, réseaux politiques, etc.) dans l'objectif de préserver les emplois menacés *et* de créer de nouvelles opportunités de développement à partir du patrimoine forestier local.

---

<sup>5</sup> La SADC, dans un partage du travail avec le CLD, s'occupe du dossier « récréotourisme et villégiature » alors que le CLD se charge plutôt du dossier « industrie forestière ».

## Conclusion

Un des objectifs de notre recherche était d'enrichir la compréhension de la crise forestière et son impact sur le développement des MRC. Pour ce faire, nous avons fait appel à deux points de vue complémentaires : une perspective globale qui tente de situer la crise forestière par rapport à l'ensemble de l'économie forestière québécoise et une perspective territoriale qui tente de voir comment cette crise se décline à l'échelle des territoires locaux. La perspective globale nous a permis de voir que la crise touche inégalement les différents sous-secteurs forestiers. Les activités d'extraction et de première transformation sont plus durement touchées et elles démontrent des signes d'essoufflement dans le contexte des années 2000. La situation est bien différente dans les activités de seconde et troisième transformations, où l'on a réussi à assurer une certaine croissance – ou à tout le moins un déclin moins prononcé.

Notre regard territorial a porté sur deux MRC qui ont longtemps dépendu sur des activités forestières comme celles qui sont fortement touchées par la crise. De façon assez surprenante, la crise s'est révélée moins sévère que ce à quoi l'on pouvait s'attendre. Il serait plus juste de dire que la crise a été moins dévastatrice au chapitre de l'emploi en usine que ce que laissent croire les médias. Dans les deux cas, les pertes d'emplois industriels furent significatives, mais l'effet local de ces pertes a été atténué. On se souviendra que c'est pour des raisons assez différentes : dans le cas de la MRC d'Abitibi-Ouest, c'est principalement une dynamique exogène (la croissance du secteur minier dans le Nord-du-Québec) qui a permis d'éponger les pertes d'emploi, alors que dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, ce sont en partie des initiatives locales (partage du travail) qui ont permis d'éviter le pire. Cela n'empêche pas que la crise ait eu des ramifications qui vont bien au-delà du travail en usine et qui touchent de façon importante d'autres activités économiques locales liées à la forêt (les propriétaires de lots boisés, le récréotourisme, les camionneurs, etc.).

Notre présentation des deux MRC a effectivement montré des trajectoires assez différentes dans le contexte de crise. Dans la Vallée-de-la-Gatineau, les initiatives de lutte contre la crise ont laissé transparaître une volonté non seulement de préserver des emplois industriels mais également de se réappropriier la forêt locale comme un outil de développement. La Vallée-de-la-Gatineau pouvait compter sur une expérience pionnière de collaboration de multiples partenaires dans la gestion de la forêt; celle de la Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle. Cette *forêt habitée*, qui a été souvent considérée, à l'échelle du Québec, comme une référence pour une gestion de proximité de la forêt a elle aussi subi récemment les contrecoups de la crise par le biais de problèmes financiers importants. Cette expérience novatrice a néanmoins servi d'exemple pour les forums de concertation qui ont été mis en place en réponse à la crise.

Les actions prises par ces forums témoignent d'une volonté claire de s'approprier la forêt et de s'en servir comme un levier majeur pour le développement local, cela même dans un contexte où la place des activités forestières dans l'économie locale est en recul.

Dans Abitibi-Ouest, on n'a pas vraiment d'équivalent au Comité forêt et à la Table de GIR mis sur pied dans la Vallée-de-la-Gatineau. Avec la crise, les décideurs locaux ont bien compris l'importance de diversifier l'économie locale, mais cette diversification ne passe pas nécessairement par la modernisation ou la transformation des activités forestières. Le plan de diversification et de développement et les tables de concertation qui y sont associées semblent peu enclins à transformer la culture forestière qui a prévalu dans le passé. Plusieurs des répondants se sont d'ailleurs montrés plutôt réservés sur la possibilité de développer de nouveaux créneaux forestiers et de nouveaux types de rapports à la forêt.

L'analyse de ces deux cas semble confirmer l'importance des dynamiques territoriales et leur capacité à modeler ou à infléchir un événement comme la crise forestière. Pourtant, à priori, cette crise apparaît comme redevable à des facteurs structurels face auxquels les territoires apparaissent impuissants : la fermeture de la frontière américaine, les taux de change, etc. L'économie forestière est fortement continentalisée, tout comme les grandes entreprises qui dominent ce secteur. Malgré cela, les MRC ont développé un rapport assez différent à la crise, marqué par des stratégies de résilience très différentes et des structures de gouvernance adaptées à ces stratégies.

## Bibliographie

- Blais, R. et G. Chiasson. 2005. « L'écoumène forestier canadien. État technique et communautés. L'appropriation difficile du territoire », *Revue canadienne des sciences régionales*, vol. 28, n° 3, pp. 487-512.
- Burt, M. et V. Poulin. 2008. *Principales difficultés du secteur manufacturier face à l'économie et à la main-d'œuvre au Canada*. Ottawa : Conference Board of Canada. 23 p.
- Chiasson, G., C. Andrew et J. Perron. 2006. Développement territorial et forêts : la création de nouveaux territoires forestiers en Abitibi et en Outaouais. *Recherches sociographiques* 47 (3), pp. 555-572.
- Chiasson, G., J. Boucher et T. Martin. 2005. La forêt plurielle. Nouveaux modes de gestion et d'utilisation de la forêt, le cas de la Forêt de l'Aigle. *Vertigo* 6 (2) : 1-11.
- Collini, M., L. Germain et J. Thibeault. 2006. Portrait des ressources forestières. *Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue* (novembre). 107 p.
- Commission de la capitale nationale. 2009. *Les chroniques du Parc de la Gatineau* (automne). 8 p.
- Conseil des industries forestières du Québec. 2006. *Contentieux canado-américain : Brève histoire d'un long conflit*. En ligne : [www.cifq.qc.ca/html/francais/sciage/enjeux\\_contentieux.php](http://www.cifq.qc.ca/html/francais/sciage/enjeux_contentieux.php), consulté le 15 décembre 2009.
- Conseil des industries forestières du Québec. *Historique du contentieux canado-américain*, En ligne : [www.cifq.qc.ca/imports/pdf/fr/historique-canado-americain.pdf](http://www.cifq.qc.ca/imports/pdf/fr/historique-canado-americain.pdf), consulté le 17 octobre 2009.
- Conseil des industries forestières du Québec. 2009. *Mémoire préparé à l'intention de la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre de la Consultation sur la cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec à l'horizon 2020*. En ligne : [www.cifq.qc.ca/imports/\\_uploaded/MemoireCIFQ\\_ReductionGES\\_oct09.pdf](http://www.cifq.qc.ca/imports/_uploaded/MemoireCIFQ_ReductionGES_oct09.pdf), consulté le 18 octobre 2009.
- Conseil de la science et de la technologie. 1999. *L'innovation, une exploration sectorielle (aérospatiale, pharmaceutique, produits forestiers)*. 87 p. En ligne : [www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Dynamiqu.pdf](http://www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Dynamiqu.pdf), consulté le 15 octobre 2009.
- Conseil de la science et de la technologie. 2006. *Pour une gestion stratégique de l'innovation dans le secteur manufacturier*. 157 p. En ligne : [www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Avis\\_Innovation\\_Secteur\\_manufacturier\\_2006-10WEB.pdf](http://www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Avis_Innovation_Secteur_manufacturier_2006-10WEB.pdf), consulté le 15 octobre 2009.
- Conseil de la science et de la technologie. 2008. *L'innovation technologique dans les entreprises manufacturières du Québec*. 153 p. En ligne : [www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Etude\\_Landry\\_Amara\\_2008\\_VF.pdf](http://www.cst.gouv.qc.ca/IMG/pdf/Etude_Landry_Amara_2008_VF.pdf), consulté le 26 novembre 2009.

- Dubois, P. 2007. L'industrie forestière dans la tourmente. *Relations* (714, février) : 4-6.
- Fréchette, A. 2009. La gouvernance forestière au Québec : le défi du changement dans des systèmes socio-écologiques interdépendants. *Vertigo* (hors-série 6), p. 1-7.
- Gaffield, C. 1994. *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 876 p.
- Gaudreau, G. 1988. L'exploitation des forêts publiques au Québec (1874-1905) : transition et nouvel essor. *Revue d'histoire de l'Amérique française* 42 (1) : 3-27.
- Gingras, P. et M. Carrier. 2006. Entre intégration économique et cohésion sociale : les coopératives forestières et le développement régional au Québec. *Le Géographe canadien* 50 (3) : 358-375.
- Howlett, M. 2001. *Canadian forest policy: Adapting to change*. Toronto: University of Toronto Press. 446 p.
- Howlett, M. et J. Rayner. 2006. Globalization and governance capacity: Explaining divergence in national forest programs as instances of "next-generation" regulation in Canada and Europe. *Governance: An international journal of policy, administration and institutions* 19 (2): 251-275.
- Industrie Canada. 2005. *Communiqué. Nouvelle stratégie pour la viabilité de l'industrie forestière canadienne*. En ligne : [www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/02209.html](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/fra/02209.html), consulté le 10 novembre 2009.
- Laberge, M. et P. Mohanan. 2009. *Venez voir de quel bois je me chauffe! Portrait d'une industrie en transformation basée sur une ressource renouvelable et écologique. Rapport bourgogne*. Cirano (août). 32 p.
- Lessard, G., E. Boulfroy, P. Blanchet et D. Poulin. 2008. *Québec, ville de bois*. Québec : Centre collégial de transfert de technologie en foresterie de Sainte-Foy et Société d'histoire forestière du Québec. 77 p.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2000. La stratégie de développement de l'industrie des produits forestiers. 22 p. En ligne : [www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/strategi.pdf](http://www.mrn.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/strategi.pdf), consulté le 15 octobre 2009.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2003. *Cycle de vie des produits forestiers*, En ligne : [mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/cycledevie.pdf](http://mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/cycledevie.pdf), consulté le 22 octobre 2009.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2005. *Nomenclature de la première et deuxième et troisième transformation des produits forestiers*. Québec : Gouvernement du Québec. En ligne : [www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/nomenclature.pdf](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/nomenclature.pdf), consulté le 20 octobre 2009.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2009. *Enquête sur les pertes d'emplois dans l'industrie de la transformation du bois et du papier*, En ligne :

[mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/pertes-emplois-2009-09.pdf](http://mrnf.gouv.qc.ca/publications/forets/entreprises/pertes-emplois-2009-09.pdf), consulté le 12 janvier 2010.

Investissement Québec. 2010. *Congé fiscal pour les PME manufacturières des régions-ressources éloignées*. En ligne : [www.investquebec.com/documents/fr/mesures\\_fiscales/FTCFPME\\_fr.pdf](http://www.investquebec.com/documents/fr/mesures_fiscales/FTCFPME_fr.pdf), consulté le 15 février 2010.

Municipalité régionale de comté Abitibi-Ouest. 2008. *Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le Livre Vert publié par le Ministre des ressources naturelles et de la faune*. En ligne : [www.ccao.qc.ca/documents/bibliotheque/memoire\\_livrevert.pdf](http://www.ccao.qc.ca/documents/bibliotheque/memoire_livrevert.pdf), consulté le 13 février 2010.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2008. *Contribution of the forestry sector to national economies, 1990-2006*. Rome : FAO. En ligne : [www.fao.org/docrep/011/k4588e/k4588e00.htm](http://www.fao.org/docrep/011/k4588e/k4588e00.htm), consulté le 16 octobre 2009.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2005. *L'évaluation des ressources forestières mondiales 2005*. Rome : FAO. En ligne : [www.fao.org/forestry/fra/fr](http://www.fao.org/forestry/fra/fr), consulté le 10 novembre 2009.

Ressources naturelles Canada. 2001. *Inventaire des forêts du Canada*. En ligne : [scf.rncan.gc.ca/soussite/canfi/intro](http://scf.rncan.gc.ca/soussite/canfi/intro), consulté le 22 septembre 2009.

Ressources naturelles Canada. 2009. *L'état des forêts au Canada. Rapport annuel 2009*. En ligne : [warehouse.pfc.forestry.ca/HQ/30072.pdf](http://warehouse.pfc.forestry.ca/HQ/30072.pdf), consulté le 22 septembre 2009.

Ressources naturelles Canada. 2009. *Faits essentiels – Les forêts du Canada*. En ligne : [foretscanada.rncan.gc.ca/faitsessentiels](http://foretscanada.rncan.gc.ca/faitsessentiels), consulté le 2 décembre 2009.

Ressources naturelles Canada. 2009. *Les forêts du Canada – Données statistiques, Gouvernement du Canada*. En ligne : [foretscanada.rncan.gc.ca/profilstats/ressources/ca](http://foretscanada.rncan.gc.ca/profilstats/ressources/ca), consulté le 22 septembre 2009.

Statistique Canada. 2007. *Système de classification 2007 des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) – Canada*. En ligne : [www.statcan.gc.ca/pub/12-501-x/12-501-x2007001-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/12-501-x/12-501-x2007001-fra.pdf), consulté le 14 octobre 2009.

Thorpe, J. et A. Sandberg. 2007. *Knotty Tales: Canadian Staples and Post-Staples Forest Policy Narratives in an Era of Transition from Extractive to 'Attractive' Industries*. *Canadian Political Science Review* 1 (1) : 57-72.